Rapport d'activité

2011

Ville de Créteil

Le mot de Laurent Cathala

Être au service des habitants, dans une relation d'écoute et de proximité, c'est cela l'identité et la fierté de l'ensemble des personnels municipaux, la mission que chacun accepte et revendique en entrant dans la fonction publique territoriale.
Le rapport d'activité des services municipaux est l'occasion de rendre compte de cette mission, d'en tracer périodiquement le bilan et les objectifs, centrés sur la qualité de la relation et du service rendu à la population.
Voici donc le travail quotidien et les actions menées, sous l'impulsion des élus et en lien avec la Communauté d'agglomération Plaine centrale, par l'ensemble des agents de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale.
Cette activité est la mise en œuvre d'un projet de développement durable, solidaire et maîtrisé de notre cité, au plus près des attentes des Cristoliennes et des Cristoliens, dans un souci permanent d'écoute et de concertation.
Je remercie l'ensemble des services municipaux pour le travail accompli et forme le vœu qu'ensemble, nous redoublions d'efforts pour une ville toujours plus accueillante, plus dynamique et plus conviviale.

Laurent CATHALA
Député – Maire de Créteil

Les services à la population ..... p 6

Culture ..... p 8
Sports ..... p 10
Jeunesse ..... p 12
Éducation ..... p 16
Logement ..... p 18
Affaires civiles et juridiques ..... p 20
Prévention et sécurité ..... p 23
Démocratie locale et de proximité ..... p 25

Les services d'action sociale ..... p 28

Direction du Centre Communal d'Action Sociale ..... p 30
r.S.a. ..... p 31
Prestations sociales ..... p 32
Troisième âge ..... p 34
Handicap ..... p 36
Petite enfance ..... p 38
Prévention santé ..... p 40

Les services du cadre de vie et de l'aménagement urbain p42

Développement durable ..... p 44
Gestion du patrimoine communal ..... p 46
Régie bâtiment ..... p 47
Espaces verts ..... p 49
Gestion de la voirie, de l'assainissement et de l'éclairage public ... p 51
Aménagement et développement ..... p 56
Urbanisme opérationnel ..... p 58

Les services ressources ..... p 60

Ressources humaines ..... p 62
Commande publique ..... p 64
Juridique et contentieux ..... p 65
Finances ..... p 66
Moyens informatiques ..... p 67
Archives, documentation ..... p 68
Garage municipal ..... p 70
Imprimerie et reprographie ..... p 71
Conseil municipal ..... p 72
Pôle multimédia et Recensement de la population ..... p 73

Les services à la population

Culture

Chargée de mettre en œuvre la politique culturelle municipale, la direction de la Culture coordonne les différents acteurs culturels et socioculturels de la ville et favorise la mise en place de collaborations pérennes entre les équipements et associations du territoire : Maison des Arts, Centre chorégraphique, conservatoire, médiathèques, associations, compagnies.... Elle conduit un travail permanent d'information et de valorisation des activités culturelles cristoliennes, et accompagne le développement d'une offre culturelle diversifiée et accessible. Elle participe ou impulse la mise en œuvre de projets artistiques et culturels avec les acteurs associatifs et institutionnels établis sur la commune, et en lien avec la Communauté d'agglomération.

Les événements culturels qui ont marqué l'année 2011

Forum de la culture

Pour sa 8e édition, le Forum était organisé en 2 temps distincts : le matin était consacré aux échanges et aux réflexions et l'après-midi à la présentation des associations et de la saison culturelle. Le réseau de lecture publique de la Communauté d'agglomération a mis en vente une partie de son fonds « Désherbés » au profit de l'association « Bibliothèques sans frontières ». Outre les prestations dansées des associations cristoliennes, le temps fort de l'après-midi fut le concert des jeunes groupes cristoliens issus de la sélection « Créteil en scène ».

Forum de la culture

Créteil en scène

Ce dispositif propose un accompagnement artistique et pédagogique partagé des groupes de musiques actuelles, permettant de fédérer les structures et les équipements du territoire. Il vise à favoriser le développement d'une pratique musicale régulière sur la ville, en vue de la création d'une scène musicale cristolienne. Dès 2011, un repérage des groupes de musiques a été réalisé, permettant de sélectionner les plus prometteurs et de leur proposer des sessions de formation et de production scénique, notamment en clôture du Forum de la culture. Pendant un an, les talents émergents de la ville sont accompagnés afin de renforcer leurs compétences et de faire évoluer leurs répertoires et projets artistiques. Au cours de l'année 2011, quatre groupes ont ainsi été sélectionnés : Shanta, W.E.I., IWA et Lawid.

« Créteil soutient la créativité »

Par ce fonds d'aide aux projets culturels, la direction de la Culture de la ville de Créteil soutient l'émergence des initiatives artistiques locales. Au-delà du seul soutien financier, le dispositif d'accompagnement des projets sélectionnés vise à soutenir leur développement et leur structuration. Créteil soutient la créativité concernant tous les porteurs de projet, collectifs d'artistes et associations artistiques, avec une attention particulière pour les initiatives des 18/30 ans. En 2011, sept projets ont été retenus.

D'un monde à l'autre

Dans le cadre de la « fête de la science », la ville de Créteil s'est associée aux institutions et équipements départementaux qui contribuent à l'enseignement et à la valorisation des sciences sur son territoire (l'Université Paris-Est Créteil et le Centre socioculturel Madeleine Rebérioux) pour engager un partenariat pérenne. Dans ce contexte, il a été proposé de lancer une démarche permettant de construire une rencontre originale entre création artistique et recherche scientifique, se concrétisant par la présentation d'une exposition à la Galerie d'art. Un travail de médiation à travers la résidence et la visite de l'exposition a notamment été mené à cette occasion en direction des collèges.

Les journées du patrimoine dans le cadre de « Parcs et Jardins en Fête »

Un nouveau parcours a été organisé « La Pointe du Lac, entre ciel et eau » et des animations ont été proposées sur un espace Culture et Patrimoine au sein du Parc Dupeyroux. La création de cartes postales des lieux emblématiques de Créteil avant/après

a permis de mettre en avant le patrimoine cristolien et de valoriser le fonds détenu par le service des Archives de la ville.

Et aussi…

L'information culturelle

Les projets de l'ensemble des acteurs cristoliens, proposés tout au long de la saison, sont valorisés par l'édition des 3 numéros annuels de « l'Agenda culturel ». Une version de l'agenda est désormais disponible sur le site Internet de la ville et propose une sélection par date ou par thème (jeune public, spectacles, expositions…).

La médiation et l'éducation artistique en arts visuels

La direction de la Culture, engagée en faveur de la promotion de la création contemporaine dans le domaine des arts visuels, développe une mission de promotion de l'art contemporain auprès d'un public le plus large possible, notamment par les expositions organisées à la galerie d'art avec des artistes représentatifs des différents registres de création (photos, installations, peintures), en soutenant la conception de manifestations dédiées aux arts visuels tels que « Les Imaginaires » ou « le parcours des ateliers d'arts plastiques » et en proposant des passerelles entre science et création contemporaine à l'occasion de la fête de la science.

L'accompagnement des pratiques artistiques et des associations culturelles

Elle prend plusieurs formes (rencontres, conseils, mises en relation…). Le développement et le soutien aux projets fédérateurs constituent un axe de travail permanent. En collaboration avec les équipements socioculturels, la direction de la Culture a renforcé son action dans les secteurs des musiques actuelles, des pratiques numériques et des pratiques culturelles des jeunes, par l'intermédiaire de dispositifs nouveaux : « Créteil en scène » et « Créteil soutient la créativité ». Par ailleurs, la direction de la Culture gère l'atelier théâtre Casalis et la mise à disposition d'une salle au sein du centre Dassibat permettant à des amateurs de danse / théâtre ou musique de bénéficier d'un espace de travail.

La coopération et la consolidation en faveur des dynamiques culturelles dans les quartiers

Pour des coopérations pérennes entre équipements et le renforcement des initiatives menées, la direction de la Culture intervient auprès des porteurs de projets : « Théâtre au cœur de l'hiver » développé par les comités de quartier du secteur ouest, et « Les métamorphoses » mis en œuvre par la Maison pour Tous des Bleuets dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier. Il s'agit à chaque fois de proposer des rencontres originales avec des équipes artistiques, et de renforcer l'offre culturelle proposée.

La valorisation du patrimoine

Des parcours architecturaux et urbains permettent de sensibiliser les habitants à leur cadre de vie. Cinq parcours sont proposés aux Cristoliens, accompagnés de supports écrits : les carnets de voyage. Ils ont été élaborés en collaboration avec le service municipal des Archives, le réseau de lecture publique de la Communauté d'agglomération Plaine centrale et le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Val-de-Marne.
La direction de la Culture propose des activités dans le cadre des Journées du patrimoine et édite des documents valorisant le patrimoine Cristolien, notamment des cartes postales.

La promotion des nouvelles technologies et de la culture scientifique

Initié en 2010 dans le cadre de la fête de la science, la direction de la Culture développe cette thématique en partenariat avec l'Université Paris-Est Créteil et le centre socioculturel Madeleine Rébérioux, et accompagne les initiatives et les projets culturels dans ce secteur.

Zoom sur…

« Jour de fête » sur le thème « Créteil ville arc en ciel »

Cette 7e édition, sur une proposition artistique de Blanca Li, a permis de fédérer les équipements socioculturels (MJC et Centres sociaux), la Maison des Arts, le conservatoire Marcel DADI, ainsi que de nombreuses associations culturelles cristoliennes. La coordination générale était assurée par la direction de la Culture. La Maison des Arts a composé la programmation dans les jardins de l'hôtel de ville, clôturé par le feu d'artifice tiré par le groupe F. De nombreux services municipaux ont apporté leur concours, technique ou humain, à cette manifestation.

Chiffres clés

40 agents dont 30 au sein des équipements socioculturels en charge de l'accueil et de l'entretien

5 expositions à la Galerie : près de 5 000 visiteurs dont 3 500 élèves des premier et second degrés reçus dans le cadre des programmes de visites commentées

Environ **1 500** visiteurs au Forum et près de 60 associations participantes

Près de **5 millions** d'euros de subventions aux associations culturelles dont 2,8 millions pour les équipements socioculturels

Sports

172 agents participent à la mise en place de la politique sportive de la ville en se consacrant à l'accueil, la surveillance et la maintenance des équipements. Ils assurent l'information, la planification et l'organisation des manifestations sportives, ainsi que l'encadrement des enfants et des jeunes dans le cadre des animations sportives.

Missions principales du service

La direction des Sports assure la gestion quotidienne d'un patrimoine sportif particulièrement diversifié avec notamment le Palais des sports, le stade Desmont, le pas de tir à l'arc d'Issaurat, la base nautique des bords de Marne, la piste de bicross…

L'organisation du sport sur la ville s'appuie sur de nombreux acteurs institutionnels et associatifs qui travaillent ensemble pour favoriser le développement de toutes les formes de pratiques sportives.
Dans ce cadre, la direction des Sports de la Ville concourt par son action quotidienne à la mise en œuvre de la politique sportive municipale qui s'attache à garantir le sport pour tous et le meilleur niveau pour chacun, et accompagne avec ses moyens les évolutions marquantes de ce domaine d'activité.

Son rôle essentiel est de favoriser l'accueil des activités sportives dans les équipements sportifs municipaux, de contribuer au développement des valeurs éducatives du sport auprès des enfants des écoles élémentaires, mais aussi des collégiens, des lycéens et des étudiants, de promouvoir des projets d'animation sportive en faveur de publics diversifiés, d'induire et d'entretenir des relations de partenariat dynamiques avec les autres acteurs du monde sportif.

L'organisation d'un week-end sportif et familial à la rentrée de septembre

La Ville et l'US Créteil ont renouvelé le dimanche 25 septembre, l'opération « Tout Créteil en sport » qui, tout au long de la journée, permet à tous de découvrir une multitude d'activités se pratiquant à Créteil. Ce fut également l'occasion de réunir tous les habitants de la ville pour une fête sportive en famille. Plus de 2 000 participants, petits et grands, sont venus sur la Base de loisirs pratiquer la voile, le canoë-kayak, l'escalade et le tir à l'arc. Des structures gonflables adaptées avaient été installées pour le plus grand plaisir des tout-petits.

Nouveauté, à l'occasion de ce week-end sportif, avec l'organisation d'une course sur route organisée dans le quartier Créteil ancien par l'US Créteil athlétisme avec le concours des services de la Ville.
Trois courses ont été organisées en début de soirée du vendredi 23 septembre permettant de rassembler enfants, adolescents et adultes dans un esprit convivial. Plus de 150 coureurs ont foulé le parcours de la première édition de la « Cristolienne » évoluant dans les rues et les allées bordant la Marne.

Les travaux dans les équipements sportifs

Depuis le début de l'année, de nombreux travaux ont été effectués sur différents sites de la ville. Parmi eux, le gymnase Schweitzer a bénéficié de la rénovation du sol sportif, des murs de la halle, des bardages ainsi que des portes de secours pour un coût total de plus de 200 000 euros. Des travaux d'étanchéité ont également été réalisés à la salle René Renaud et au Centre sportif de la Lévrière pour un montant de 141 000 euros.

L'amélioration du système de filtration de la piscine du Colombier, le remplacement du système d'éclairage de sécurité, la réfection des douches et des structures métalliques de la piscine de la Lévrière ont fait partie des opérations importantes et nécessaires effectuées dans les équipements aquatiques pour garantir des conditions d'accueil optimales.

Divers travaux de réfection ont également été programmés tout au long de l'année sur les plateaux d'évolution, dont la reprise dans sa totalité du terrain de basket-ball du stade Brise-pain pour un coût de 36 000 euros.

Enfin, la construction de la bulle de tennis sur deux des huit courts mis à la disposition de l'US Créteil par le Parc interdépartemental des sports de Choisy-le-Roi a été lancée en mai dernier, opération d'un montant de 200 000 euros.

Par ailleurs, lors de sa séance du 26 mars 2011, le Conseil municipal a approuvé le lancement des travaux de construction de nouveaux vestiaires au stade Desmont pour près de 2 millions d'euros ainsi que le lancement d'une étude pour régler le problème d'étanchéité au Palais des sports.

ZOOM SUR...

CRÉTEIL, VILLE-ÉTAPE DE LA GRANDE BOUCLE

L'organisation de la dernière étape du Tour de France 2011 s'est déroulée à Créteil, le dimanche 24 juillet 2011 autour de la Maison des associations et près du parc de la Brèche. Cette manifestation a nécessité une participation importante de la part des services de la Ville et de la Communauté d'agglomération pour répondre à la demande des organisateurs du Tour de France ainsi qu'à la mise en œuvre des animations proposées par la collectivité au public.

Départ de la dernière étape du Tour de France 2011 à Créteil

Le peloton s'est élancé en début d'après-midi pour un parcours de 8 kms dans les rues de la ville avant de traverser le Val-de-Marne et rejoindre les Champs-Elysées.

Auparavant, un peloton de cyclotouristes de l'US Créteil accompagnés par les bénévoles de l'association « Place au vélo » a eu le privilège de reconnaître le parcours et huit jeunes cyclistes Val-de-Marnais, dont deux cristoliens, ont ouvert la route aux coureurs sur les 30 premiers et 30 derniers kilomètres de l'étape.

Environ 12 000 personnes étaient présentes pour célébrer le départ de la dernière étape à Créteil et ont pu admirer de près les grands champions cyclistes, à quelques heures du déroulement final de l'épreuve. Ils ont également assisté au passage de la caravane du Tour, animation très appréciée par le public.

Cette manifestation internationale et populaire a également été l'occasion d'organiser de nombreuses animations au cours de la journée. Tout au long de la matinée et après le départ du peloton, un village-ville a accueilli les spectateurs au parc de la Brèche où petits et grands ont participé à des courses de kartings, de vélos-délires et au championnat de « sans-pédale » sur des draisiennes ; toutes ces animations ont été encadrées par les éducateurs sportifs du secteur animation.

Par ailleurs, sous l'égide de la société Mac Donald et du comité national olympique et sportif français, une structure installée près du village-ville a également remporté un franc succès auprès des 6-12 ans qui se sont initiés à plusieurs disciplines olympiques.

Initiation aux « vélos-délires »

CHIFFRES CLÉS

Le montant du budget 2011 s'élève à **15,3 millions** d'euros dont 13,7 millions pour les dépenses de fonctionnement et à environ 1,6 millions en investissement

25 installations couvertes (le Palais des sports, le centre Marie-Thérèse Eyquem, le centre Dassibat, les centres sportifs Casalis et de la Lévrière, 12 gymnases, 5 salles polyvalentes et 3 piscines)

20 installations de plein air (2 stades et 18 plateaux d'évolution) ainsi que divers équipements extérieurs (piste de bicross, pas de tir à l'arc, piste de roller, base de canoë-kayak, terrains de pétanques...)

35 éducateurs sportifs intervenant notamment dans les écoles (19 éducateurs terrestres et 16 éducateurs spécialisés dans les activités nautiques)

24 écoles élémentaires et spécialisées accueillies, 8 collèges, 4 lycées, 2 sections de l'université (SUAPS et STAPS), 4 établissements d'enseignement privés, 84 associations et divers autres utilisateurs

15 manifestations de grande ampleur organisées (tournoi international de badminton, basket tour, dernière étape du Tour de France...)

100 manifestations exceptionnelles (tournois, rencontres UNSS et universitaire, cross...)

1 800 rencontres régulières des différents championnats départementaux, régionaux et nationaux (football, handball, tennis de table, basket-ball, volley-ball, badminton, futsal...)

Jeunesse

La direction de la Jeunesse offre aux jeunes cristoliens la possibilité de vivre leurs passions au travers de nombreuses structures et services adaptés à chacun. C'est le défi relevé tous les jours par la Ville qui, tout au long de l'année, organise une multitude d'activités à leur intention.

Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

Implantés dans les écoles de la ville, aussi bien maternelles qu'élémentaires, les accueils de loisirs ont avant tout pour objectif d'être des lieux de vie agréables, dans lesquels interviennent des animateurs diplômés.
La Ville dispose de 10 ALSH maternels, 7 ALSH élémentaires et 1 ALSH mixte maternel et élémentaire (Aimé Césaire).
Lors des congés scolaires de printemps 2011, les préinscriptions à titre expérimental ont été mises en place. Cette procédure a été généralisée sur les périodes de vacances scolaires suivantes et aux mercredis dès la rentrée de septembre 2011-2012.
Le système de préinscription vise à anticiper les besoins en termes d'encadrement, afin de garantir la sécurité et la qualité des activités ainsi que la prise en charge des enfants dans les meilleures conditions possibles.
Les enfants peuvent désormais être accueillis jusqu'à 9 h 30 le mercredi et pendant les vacances scolaires.
Les préinscriptions permettent d'accueillir les enfants à la demi-journée. Ainsi, l'offre d'accueil peut être envisagée par les familles selon plusieurs modalités au choix :
– journée avec repas : 8 h 00 - 18 h 30 ;
– matinée sans repas : 8 h 00 - 12 h 00 ;
– matinée avec repas : 8 h 00 - 13 h 30 ;
– après-midi sans repas : 13 h 30 - 18 h 30.

Une commission de suivi et d'intégration des enfants handicapés a permis l'accueil de 31 enfants reconnus handicapés ou présentant des troubles du comportement. Ces intégrations ont pu se faire grâce au recrutement de personnel encadrant supplémentaire. 835 demi-journées/enfants handicapés ont été réalisées.

En 2011, 851 272 heures/enfants ont été réalisées pour 115 jours de fonctionnement.
383 enfants ont participé au Marrane des quartiers pour les 8-9 ans au premier trimestre dans le cadre de la convention avec l'US Créteil Handball. Les finalistes ont été mis à l'honneur lors de la mi-temps de la finale du « Challenge international Marrane ».

La mise en place d'activités de découverte (Optimist, Catamaran, Canoë, Yole) auprès de 300 enfants et jeunes, sur les temps d'accueil de loisirs comme lors de mini-séjours. Ces opérations ont pu être menées à bien grâce au soutien de la Lyonnaise des eaux.

Une sensibilisation « Sport et Handicap » s'est déroulée en mai 2011 en partenariat avec l'US Créteil Multisports Section handisports. Elle a conduit 48 enfants à découvrir et à pratiquer certaines activités sportives adaptées aux personnes handicapées.

Accueils périscolaires maternels et élémentaires

Les accueils périscolaires sont ouverts dans les 25 écoles maternelles et ont également été mis en place dans 6 écoles élémentaires qui n'assurent pas d'étude surveillée.
En 2011, 329 544 heures/enfants ont été réalisées pour 138 jours de fonctionnement. Le matin, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont accueillis de 7 h à 8 h 30 et l'après-midi un accueil est organisé dans toutes les écoles maternelles de 16 h 30 à 19 h. De 18 h à 19 h, tous les écoliers d'âge élémentaire sont également accueillis après l'étude surveillée.

Club de Loisirs pour Adolescents et Préadolescents (CLAP)

Le Club de Loisirs pour Adolescents et Préadolescents accueille les jeunes cristoliens de 11 à 15 ans de tous les quartiers de la ville. Il a pour objectif de promouvoir les

Découverte de la Galerie d'Art dans le cadre du projet Cristol'Art

échanges et le dialogue entre les jeunes. Les actions, menées en collaboration avec les jeunes, favorisent l'accès à la culture, aux nouvelles technologies…
Des ateliers variés sont proposés aux jeunes le mercredi de 14 h à 19 h et durant les vacances scolaires de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h ou de 9 h à 18 h avec repas sur place : multimédia, photo, percussion, sorties culturelles, prévention routière, environnement, équilibre alimentaire, sports de raquettes, tournois inter-centres, semaines à thème…
Depuis janvier 2011, le CLAP accueille également en périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 19 h. Ces temps d'accueil permettent aux jeunes de faire leurs devoirs avec l'appui d'adultes compétents.

Le CLAP a permis la réalisation de 13 209 heures / enfants, dont 952 pour les mercredis, 11 556 pendant les vacances scolaires et 701 pendant le temps périscolaire.

Animations Jeunesse

Complémentaires des autres dispositifs, accessibles aux jeunes cristoliens, ces animations contribuent à l'insertion et à l'épanouissement des jeunes par la découverte de pratiques sportives et socioculturelles variées.
Les activités se déroulent (sur l'ensemble du territoire) dans 9 installations sportives, le soir de 17 h 30 à 18 h 30, pendant le temps périscolaire, et dans 6 gymnases, les matins et après-midis, pendant les vacances.
Ces animations ont permis la réalisation de 246 480 heures / enfants, (dont 70 224 durant le temps périscolaire et 176 256 durant les vacances scolaires).
Sur de courtes périodes ou s'échelonnant sur toute l'année, des projets d'animation sont également mis en place tels :

Construction d'un bateau dans le cadre du projet Kitaloo

→ l'équilibre nutritionnel qui a donné lieu à plusieurs ateliers dans les gymnases Casalis et Jeu-de-Paume, et à une visite animée et commentée par une diététicienne de la cuisine centrale de la Communauté d'agglomération, lors des vacances de Noël ;

→ les Jeux Crist'Olympiques, qui proposent une approche de prévention et de sensibilisation à l'équilibre alimentaire par la mise en place d'ateliers sportifs. Cette manifestation a permis à près de 200 enfants de pratiquer les différents ateliers proposés et de rencontrer les préparateurs physiques des Clubs de sports de Football et / ou Handball ;

→ le projet Push-Car, opération qui consiste à impliquer des jeunes dans la réalisation des Push-Car et leur participation à des courses. Les Push-Car ont été réalisés en 2010. L'année 2011 a été consacrée à améliorer les engins et à s'entrainer pour la course au niveau départemental qui s'est déroulée en mai. Elle a permis aux jeunes cristoliens de se distinguer par leur classement :

• Catégorie course :
– 10-12 ans – 2e au classement ;
– 12-14 ans – 2e au classement.
• Catégorie « Poussée » :
– 10-11 ans – 4e au classement ;
– 11-12 ans – 3e au classement.

→ l'opération « Sport en filles », initiée par le CROSIF. L'implication des participantes les a conduites à recevoir le prix du bon comportement, de la performance et de la bonne tenue. Ce prix leur a été remis par les représentants du CROSIF le 16 mars 2012.

D'autres activités sont proposées en plus des animations habituelles, telles que trampoline, danse, chant, double-dutch, rugby, slam, activités aquatiques, théâtre d'improvisation…, résultats d'un partenariat constructif avec plusieurs structures locales (USC Handball, USC Football, USC Tennis de table, USC Tennis, les MJC et les centres sociaux, la Galerie d'art et la Maison des Arts et de la Culture, les cinémas…)

Séjours de vacances

En juillet ou en août 2011, 500 enfants de 4 à 17 ans ont bénéficié d'un séjour en centres de vacances vers l'une des 25 destinations proposées entre mer, montagne et campagne. Au programme : des activités sportives et culturelles, la découverte de l'environnement, de la citoyenneté…

Mini-séjours

Des séjours d'une semaine sont proposés aux enfants et aux jeunes dans le cadre des activités dans les différentes structures (ALSH, CLAP, Animations Jeunesse). Les participants sont encadrés par les directeurs et les animateurs habituels, permettant ainsi une continuité d'accompagnement et de suivi.
En 2011, 246 enfants et jeunes ont participé à ces mini-séjours, dont 141 enfants des ALSH élémentaires, 57 enfants des ALSH maternels et 48 jeunes du CLAP et des Animations Jeunesse.

Les dispositifs jeunesse

887 passeports jeunes pour les 8-15 ans, 21 Pass 16/20 ans, 185 chéquiers "découverte", (évolution consécutive à la mise en place du chéquier "sorties à la carte") et 328 chéquiers "sorties à la carte" ont été attribués.

884 jeunes ont bénéficié des sorties organisées durant l'été 2011. 133 bourses d'aide de formations ont été accordées aux jeunes de 16 à 20 ans, dont 87 pour le théorique BAFA, 29 pour l'approfondissement BAFA, 9 PSC1, 4 BSB, 1 BSB - PSC1 et 3 BSR. 49 stages socioculturels ont été mis en place dans les centres sociaux et les MJC, représentant 506 jeunes accueillis détenteurs de passeports Jeunes ou de Pass 16/20 ans.

Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Le BIJ a pour vocation d'assurer une mission d'accueil et d'information pratique et actualisée dans la plupart des domaines à l'échelon local et national. En 2011, 7 995 demandes ont été recensées, soit 612 demandes supplémentaires.

Des actions complémentaires à l'accueil et à l'information ont été conduites en partenariat avec d'autres services comme l'aide à la recherche de jobs d'été, les ateliers de soutien en français et l'accompagnement aux concours et examens, l'information sur les métiers du bâtiment, la participation à l'atelier "l'Assiette en marche", des rencontres et débats.
Plusieurs autres actions ont permis d'associer les jeunes aux projets de partenaires : festival international du Film de Femmes, Journée cinématographique du 94 contre le racisme et pour l'amitié des peuples, Broc Sports, Tous en Club et Pass'Sports pour Elles, Ligue des Droit de l'Homme du Mont Mesly…

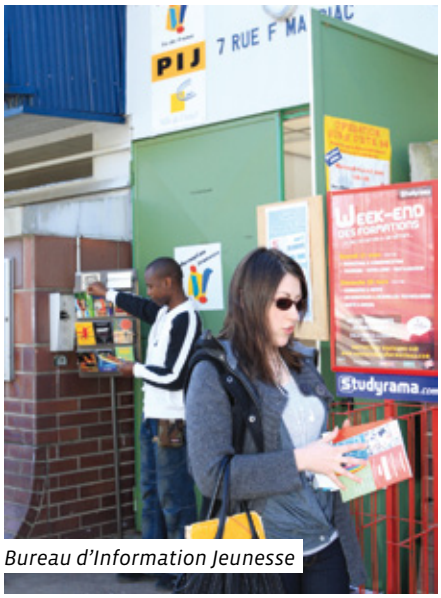

Bureau d'Information Jeunesse

ZOOM SUR...

La mise en place de la préinscription en ALSH pour permettre un accueil jusqu'à 9 h 30 au lieu de 9 h 15 et à la demi-journée, avec ou sans repas dans tous les ALSH.
Cette année, 97 426 enfants ont fréquenté les accueils de loisirs, dont 3 % à la demi-journée. Une fréquentation en hausse pour la 3e année consécutive.

L'organisation d'activités en partenariat avec la Lyonnaise des Eaux, pour près de 200 enfants, grâce au fonds de solidarité et d'investissement de la Lyonnaise des Eaux : pour découvrir les milieux aquatiques ou pratiquer des activités nautiques lors de stages et mini-séjours.

L'embauche de référents Enfance loisirs supplémentaires pour encadrer le temps de midi, en coordination avec les directeurs d'écoles et un renforcement du nombre des animateurs du service Enfance loisirs pour permettre la mise en place d'ateliers éducatifs, culturels et sportifs en partenariat avec d'autres services municipaux (éducation, sports, culture, développement durable, etc.)

L'ouverture du CLAP en accueil périscolaire, après l'école, les jours de classe.

ALSH

CHIFFRES CLÉS

18 accueils de loisirs sans hébergement, soit 851 272 heures/enfants pour 115 jours de fonctionnement.

25 accueils périscolaires soit 329 544 heures/enfants pour 138 jours de fonctionnement.

7 995 demandes recensées au BIJ

887 passeports Jeunes pour les 8-15 ans attribués

185 chéquiers Découverte

328 chéquiers "sorties à la carte"

884 jeunes ont participé aux sorties à la carte

133 bourses d'aide de formations ont été accordées aux jeunes de 16 à 20 ans

Éducation

Compétente dans le domaine de l'enseignement du 1er degré (maternel et élémentaire), la Ville exerce 3 types de missions : mettre à disposition les moyens humains, financiers et matériels permettant à l'Éducation Nationale d'assumer ses missions, accompagner les enseignants pour mieux lutter contre l'exclusion et l'échec scolaire et assurer la mise en œuvre et la gestion du quotient familial.
Quatre services sont chargés d'assurer ces missions : le service Logistique des écoles, le service Vie scolaire-enseignement, l'Unité de gestion et le service Accueil-Enseignement.

Réorganisation

Une réorganisation du fonctionnement de la pause méridienne a été effectuée en relation avec la direction de la Jeunesse. Elle s'est caractérisée par la mise en place d'un référent dans chaque groupe scolaire, la création et l'actualisation de règlements ainsi que le développement d'activités avec des intervenants extérieurs.

Groupe scolaire Aimé Césaire

L'accueil des enfants du quartier de la Pointe-du-lac à l'école Aimé Césaire s'est poursuivi. Deux classes élémentaires et une classe maternelle ont été ouvertes à la rentrée de septembre 2011.

Travaux dans les écoles

→ Mise en conformité du relais-restauration de l'école Éboué maternelle.

→ Poursuite d'installations de selfs dans les écoles élémentaires pour améliorer l'accueil des enfants (14 selfs installés en 2011) et augmenter les capacités d'accueil en réponse à la demande des familles.

Formation

Dans une volonté d'accompagnement, les nouveaux directeurs et directrices arrivés à la rentrée de septembre 2011 ont reçu une formation dans leur école par le service Unité de gestion.

Des actions de formation à destination de 120 agents des écoles ont également été effectuées, soit :

→ 47 sur la sensibilisation à l'accueil des enfants handicapés ;

→ 15 sur l'hygiène des locaux ;

→ 33 sur la prévention des addictions ;

→ 12 sur les gestes et postures ;

→ 5 sur l'encadrement intermédiaire relais ;

→ 8 sur l'incendie restauration.

Dématérialisation

On constate aujourd'hui que la majorité des écoles envoient leurs commandes par voie dématérialisée. En effet, cette procédure mise en place en 2006 rencontre un vif succès auprès des directeurs ; 80,10 % des bons de commandes établis par les écoles en 2011 ont été transmis sous forme d'e-mail.
Le logiciel CARL, installé dans les ordinateurs des directeurs, leur permet de faire des demandes de travaux auprès des services techniques et d'en suivre l'évolution.

Classe de l'école Aimé Césaire

CHIFFRES CLÉS

Service enseignement

Intervention sur le Temps Scolaire :
200 heures d'activités culturelles réparties sur 24 écoles élémentaires et 12 écoles maternelles

Classes de découvertes :
En 2010/2011, **62** classes de CM2, CM1/CM2 et classes spécialisées sont parties, soit 1 294 enfants sur différents séjours : 32 classes de neige, 6 classes de voile, 8 classes à thème, 6 classes nature, 4 classes sans nuitées, ainsi que 6 classes de CM2 des écoles privées De Maillé et Ozar Hatorah.

Spectacles de Noël 2011 :
5 117 élèves ont assisté au spectacle de danse « Electro Kif » de la compagnie Blanca Li.

Projets d'action éducative et innovante :
5 865 € répartis pour 15 projets

Projets d'accueil individualisés :
238 projets ont été signés dans les écoles de Créteil.

Les moyens humains

134 ATSEM

34 hommes de service

25 gardiens

58 relais restauration

136 agents d'entretien

Le budget

2 609 618 € de budget de fonctionnement

1 078 bons de commandes

1 647 factures traitées

Les prestations

3 552 dossiers de calcul de quotient familial traités

1 800 inscriptions scolaires

677 inscriptions dans les centres de loisirs

59 002 factures de restauration émises pour 864 318 repas

Encaissements en régie

22 727 encaissements environ aux guichets de l'hôtel de Ville (12,84 % en espèces, 8,46 % en carte bleue et 25,82 % en chèque bancaire)

15 803 encaissements par Internet (30,98 %), soit un total de 76 % des paiements enregistrés à l'hôtel de ville (les 24 % restants se répartissant entre la direction de la Jeunesse et les 4 relais-mairie)

École Léo Orville

ZOOM SUR...

Les perspectives pour l'année 2012

→ Possibilité d'envoi des factures par e-mail pour les familles qui le souhaiteraient.
→ Mise en conformité du relais de l'école élémentaire Éboué.
→ Finalisation de l'installation des selfs dans les restaurants scolaires Hérédia et Camus élémentaire.
→ Poursuite de la réhabilitation du groupe scolaire Beuvin dans le cadre de L'ANRU.
→ Une classe de CM2 de l'école Allezard se rendra en Guadeloupe (aux Abymes) en mai 2012 dans le cadre de la correspondance avec une classe de l'école Joseph Théodore Faustin mise en place depuis deux ans (pour mémoire, en mars 2011, ce sont les enfants des Abymes qui sont venus en classe de neige dans les Hautes Alpes).

Logement

Les demandes de logements sociaux (enregistrement du numéro unique régional) sont transmises par Créteil Habitat à la direction du Logement pour instruction. La direction du Logement a également en charge les procédures de réactualisation annuelle des dossiers en attente. Par ailleurs, elle participe aux commissions de dettes locatives, aux commissions inter-bailleurs (dossiers d'expulsions locatives), aux commissions d'attributions de logements des différents bailleurs de la ville et aux commissions de divers organismes (Commission FSL de la Caisse d'Allocations Familiales notamment).

Réalisations 2011

→ La saisie des données dans le nouveau logiciel "Pelehas" a été poursuivie ainsi que la saisie de l'ensemble du parc social dont la Ville est réservataire (environ 4 000 logements).

→ Depuis le 1er octobre 2010, le système national d'enregistrement des demandes de logement social a été réformé. Le législateur a souhaité simplifier les démarches des demandeurs et leur garantir une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire.
La mise en place d'une demande unique de logement social, présentée au moyen d'un nouveau formulaire unique obligatoire depuis le 1er octobre 2010, ainsi que l'établissement d'une liste nationale des pièces justificatives à fournir, ont vocation à répondre à ces objectifs.

Le nouveau document constitué de 37 items se substitue à l'ancien formulaire où n'apparaissaient que 5 items.

→ Signature du protocole ANRU / Petit Pré Sablières en octobre 2011.

→ Cette année encore, l'accent a été mis sur l'attribution de logements aux résidants de résidences sociales dont la présence a été supérieure au contrat initial de 2 ans.

→ Dans le cadre de l'opération ANRU / Bleuets de la 2e tranche, 3 bâtiments comprenant au total 145 logements ont été concernés par des relogements.
132 ménages ont quitté leur logement :
– contingent Ville : 57 ;
– contingent Sageco : 70 ;
– expulsions : 2 (occupants sans droits ni titres) ;
– autres : 3 hors dispositifs.

→ Dans le cadre de l'opération ANRU/ Petit Pré Sablières 1ère tranche (2 bâtiments concernés), 23 familles ont été relogées sur les 51 relogements (décohabitations comprises).

Missions principales

Les agents :

→ traitent et enregistrent les demandes de logements sur la commune, c'est-à-dire qu'ils vérifient si les dossiers déposés sont complets ;

→ délivrent une attestation contenant un numéro unique départemental ;

→ assurent le suivi de chaque dossier, enregistrent d'éventuelles modifications à apporter à la demande ainsi que son renouvellement annuel (3 060 dossiers actifs) ;

→ assurent les relogements des familles concernées dans le cadre de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU / Bleuets et Petit Pré Sablières 1ère tranche) ;

→ gèrent les entrées et sorties des résidences sociales (2 résidences : avenue François-Mitterrand et avenue du Général-de-Gaulle) ;

→ participent aux commissions des dettes locatives et interbailleurs ;

→ répondent aux différents courriers (1 600 / an environ) dans les meilleurs délais ;

ZOOM SUR...

La livraison de logements sociaux neufs

Résidence des Saules (EFIDIS) : 64 logements
→ Contingent Agglo / Ville de Créteil : 10
→ Contingent EFIDIS : 16
→ Contingent Préfecture : 16
→ Contingent 1 % : 16
→ Contingent CG : 5
→ Contingent CR : 1

→ accueillent les demandeurs de logements (500 visites par mois en moyenne). En pratique, le logement étant un besoin de première nécessité, certains demandeurs se trouvent très souvent dans des situations difficiles, voire dramatiques. La mission du service a donc un caractère social de premier ordre. Écouter et conseiller est toujours important, surtout quand cela peut aider ou soulager même momentanément une situation de détresse ;

→ sont chargés de centraliser les demandes sur la ville. Le service du Logement travaille en étroite collaboration avec les différents bailleurs sociaux (principalement Semic, OPH Créteil) sur les propositions de candidatures et sur les questions d'attribution de logements, car c'est la commission de logements où siège le bailleur social qui est décisionnaire.

Malgré une progression importante du nombre de logements livrés ou rachetés cette année (rachat contingent Icade sur le quartier du Mont-Mesly), la demande reste très forte, et plus de 3 060 dossiers sont en attente.
Le service du Logement essaie de répondre au mieux à chaque dépositaire, en fonction de ses attentes et des disponibilités des différents bailleurs sociaux dont la ville de Créteil est réservataire des logements.
Les logements sont en général attribués selon des conditions de ressources qui ne doivent pas excéder un montant fixé par arrêté ministériel (PLAI / PLUS / PLS).

Les attributions sont prononcées par la C.A.L. (Commission d'Attributions Logements) de chaque organisme HLM / bailleur concerné, sur présentation par le réservataire du logement d'au moins trois candidatures compatibles avec la taille du logement proposé et les ressources exigées.

→ CHIFFRES CLÉS

Les demandes

1 217 ouvertures de dossiers (soit une augmentation de 39 % par rapport à l'année 2010, s'expliquant principalement par les dossiers créés dans le cadre des opérations ANRU.)

Ancienneté des demandeurs

75 % des demandes ont moins de 4 ans d'ancienneté (entre 0 et 3 ans)

19 % des demandes ont plus de 5 ans

Relogements

603 relogements ont été effectués

L'augmentation conséquente de relogements effectués en 2011 est notamment liée à l'acquisition du patrimoine ICADE, (223 relogements), ainsi qu'à la livraison de logements neufs.

Il est constaté un faible taux de rotation des grands logements, ne représentant qu'environ **21 %** des attributions.

Type de logements demandés en 1er choix

26 % sont des F2

33,59 % sont des F3

24,71 % sont des F4

Plus de **60 %** des demandeurs souhaitent un F2/F3

Types de plafonds de ressources

77,39 % des demandeurs de logements se situent dans la tranche de ressources correspondant au plafond PLAI

2,84 % des demandeurs de logements se situent dans la tranche de ressources correspondant au plafond PLS

Le taux d'effort moyen est de **25 %** APL déduite

Le revenu moyen imposable est de **9 800** euros / foyer, soit à peu près 1 000 euros de revenus mensuels / foyer hors prestation CAF

Inventaire annuel des logements locatifs sociaux en 2011

13 937 logements

La commune comptait **34 248** résidences principales au 1er janvier 2011 et dispose d'un taux de logements sociaux avoisinant les 41 % hors rachats Icade intervenus en 2011.

Résidence Savar « Les Jardins de Mesly » (OPH Créteil) : 64 logements
→ Ville de Créteil / Agglo : 39 logements (5 F1, 5 F2, 13 F3, 13 F4 et 3 F5)
→ Contingent Préfecture : 17
→ Contingent 1 % : 5
→ Contingent CR : 3

Affaires civiles et juridiques

Les services Accueil - Standard, Cartes nationales d'identité - Passeports et Élections ont en charge l'accueil des citoyens à l'hôtel de ville et l'orientation des appels téléphoniques, les procédures d'obtention des cartes d'identité et des passeports, et l'élaboration et le suivi de la liste électorale.

Service Affaires civiles

Ce service a pour mission de conserver sur des registres les actes administratifs retranscrivant les événements de la vie civile survenant sur la commune (naissances, mariages et décès). Il assure également toutes les missions induites par la création de ces actes administratifs (mentions, livrets de famille, attestations et certificats divers, affaires militaires...) ainsi que la gestion et le fonctionnement du cimetière communal.

Service Cimetière

Le cimetière communal de Créteil, situé au 74 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, a été inauguré le 16 mai 1822.
Après diverses extensions, le cimetière couvre aujourd'hui une superficie d'environ 35 000 m². Il est divisé en deux parties, l'une pour le terrain militaire et l'autre pour le cimetière civil. Plus de 6 000 concessions y sont recensées.

Gestion administrative

L'administration du cimetière est gérée en binôme avec le service de l'État Civil / Décès et la Conservation du cimetière.

Le service du cimetière assure la gestion des inhumations, des exhumations, le suivi des dossiers de concessions et leur renouvellement ou conversion, ainsi que les reprises tant sur le plan administratif que technique (casse des monuments funéraires et exhumations). Il veille à l'entretien des allées, au bon déroulement des cérémonies militaires et est attentif à l'accueil des familles en deuil et du public. Il assure les suivis des espaces verts et du patrimoine arboricole du cimetière en liaison avec le service des Parcs et Jardins.

En matière informatique, le service est désormais équipé du logiciel CIMETPRO qui permet de repérer une sépulture sur le plan et de rechercher un concessionnaire. La saisie informatique totale de l'ossature du cimetière a été effectuée en 2010. Les agents continuent la saisie individuelle de chaque dossier de concession. Les divisions 21, 22 et 23 ont étés saisies cette année en totalité.

La numérisation de l'ensemble des 44 registres regroupant 7 518 titres de concession entre les années 1832 et 1961 a débuté. Cette numérisation permettra de sauvegarder ces registres en limitant leur manipulation et d'utiliser le support informatique pour leur consultation. Ces pièces uniques, consultées régulièrement pour la gestion des concessions, seront déposées aux archives municipales de Créteil pour y être conservées comme patrimoine de la ville.

Gestion technique

Travaux neufs effectués par la Régie de Quartier du Mont Mesly :

→ commencement des travaux de réhabilitation totale des sanitaires du cimetière, avec accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;

→ dotation d'une mobylette neuve en remplacement du scooter électrique vétuste.

Service Cartes nationales d'identité et Passeports

Les agents du service ont pour mission première la prise en charge individuelle sur rendez-vous de chaque usager, pour l'instruction des demandes de passeport ou de carte d'identité. D'autres tâches liées à cette mission sont effectuées par les agents, notamment la prise de rendez-vous physique et téléphonique, la vérification des documents avant l'instruction des dossiers ainsi que le recueil de justificatifs complémentaires demandés par la Préfecture.
L'accueil des usagers se fait de 8 h 30 à 17 h, mais aussi les lundis et jeudis jusqu'à 19 h et les samedis matins.
Pour ce faire, 4 agents par roulement sont présents à l'ouverture, lors de l'amplitude horaire du déjeuner, pendant les nocturnes et le samedi matin.

Cinq dispositifs de recueil de demandes de passeports biométriques ont été mis en service en mai 2009. Depuis, les agents, qui auparavant transmettaient les dossiers papier en Préfecture, ont la charge de l'instruction complète des dossiers jusqu'à la remise des titres.

ZOOM SUR...

Le décret du 28 janvier 2011

Le décret du 28 janvier 2011 relatif aux opérations funéraires a remplacé la délivrance d'autorisations par le maire par une déclaration écrite préalable pour les opérations suivantes :
→ transport de corps avant et après mise en bière ;
→ soins de conservation ;
→ opérations de transport avant mise en bière du corps d'une personne décédée doivent être achevées dans un délai maximum de 48 heures à compter du décès ;
→ en cas de problème médico-légal, le délai de 6 jours court à partir de la délivrance, par le procureur de la République, de l'autorisation d'inhumation ou de crémation ;
→ le double tiret qui permettait d'identifier un double nom de famille a été remplacé par les termes 1ère partie et 2nde partie ;
→ lors de la célébration du mariage, lecture par l'officier d'état civil de l'article 220 du code civil.

Mise sous pli

Service des élections

Missions principales du service

→ Élaboration et suivi de la liste électorale.

→ Installation d'un nouveau logiciel INFOCOM en mai 2011.

→ Organisation et préparation des commissions administratives chargées du contrôle et de l'élaboration de la liste électorale. Pour cela, cinq réunions de travail où siègent 45 personnes déléguées par la Préfecture et le Tribunal de Grande Instance ont lieu chaque année de septembre à janvier.

Tirage au sort des jurés d'assises

Comme chaque année à la demande du Tribunal de Grande Instance, un tirage au sort est effectué à partir de la liste électorale afin de constituer la liste des jurés d'assises (comprenant 200 jurés titulaires et 900 jurés suppléants).
Un courrier est envoyé à chacune des personnes concernées.

Inscriptions d'office

Le service réceptionne et traite les fichiers de l'INSEE comportant les coordonnées des jeunes de 18 ans à inscrire d'office suite au recensement militaire. Pour l'année 2011, ces états dénombraient 649 jeunes. Chaque inscription a fait l'objet d'un courrier d'information envoyé à chacun(e) des intéressé(e)s.

Scrutin de l'année 2011

Élections cantonales sud et ouest (les 20 et 27 mars 2011).
Le service a procédé à la préparation matérielle des 36 bureaux de vote et à l'organisation et la préparation du gymnase Nelson Paillou pour les deux mises sous plis des documents électoraux, mobilisant 300 agents pour chacune. À l'occasion de ces scrutins, le service a été destinataire de 225 procurations.

Accueil - Standard

Le pôle Accueil constitue le premier contact direct de l'administré avec la collectivité.
Les hôtesses ont donc un rôle évident de représentation de l'institution. Mais derrière l'attitude chaleureuse et avenante de ces agents, doit également se manifester la capacité à décrypter, au plus précis, la raison de la venue du public. Vient ensuite la phase de renseignement et/ou d'orientation en direction des différents services de la couronne, des étages ou des entités décentralisées (CCAS 3e âge, petite enfance, RSA…). Le service Accueil dispose, pour ce

→ Chiffres clés

Affaires civiles

5 923 actes ont été rédigés par les 3 pôles

→ Pôle Naissances

3 516 actes dont 3 014 naissances (pour lesquelles 24 112 copies ont été délivrées)

→ Pôle Mariage

304 mariages célébrés et **132** divorces reçus (soit un pourcentage de 43,42 % qui représente 8 % de moins que l'an dernier)

→ Pôle Décès

2 103 actes dont 1 847 décès (pour lesquels 27 705 copies ont été délivrées)

Cette année **1 461** Cristoliens sont nés et **472** sont décédés

Environ **55 000** extraits d'actes demandés par courrier, fax ou mail

33 546 documents délivrés au guichet dont 14 000 actes, 1 658 attestations d'accueil, 883 sorties de territoire

95 000 photocopies effectuées

6 008 mentions apposées et environ **3 000** livrets de famille établis ou complétés

27 agents composent le service avec un budget de fonctionnement de **18 000** euros

Cimetière

6 agents dont 1 Conservateur, 1 Conservateur adjoint, 1 Assistant au Conservateur et 3 agents chargés de l'entretien

→ Statistiques

176 inhumations

98 exhumations suite à des reprises de concessions

31 ventes de concessions suite à des décès (27 sépultures de 2 m², 4 sépultures cave- urne)

23 ventes de concessions par anticipation

106 renouvellements de concessions trentenaires

6 conversions trentenaires en cinquantenaires

4 conversions trentenaires en perpétuelle

6 conversions cinquantenaires en perpétuelle

faire, d'un large panel de documentations et d'informations régulièrement mises à jour, visant à répondre aux demandes les plus variées des administrés. Les hôtesses doivent être des personnes ressources pour les administrés mais aussi pour leurs collègues, en développant progressivement un pré-accueil. Ce processus, enclenché en 2011, sera largement poursuivi durant l'année 2012.
Les agents du standard centralisent tous les appels destinés à la mairie. Ils sont eux aussi le premier contact des administrés avec l'institution. Ils font face à des demandes très variées et doivent les interpréter le plus justement possible afin d'orienter au mieux le public en direction des différents services, y compris vers des structures à l'extérieur de la collectivité.

Relais mairie

Fin 2011, les quatre relais-mairie (Dunant, l'Abbaye, le Palais, les Bleuets) ont changé de direction, passant de la Démocratie locale aux Affaires générales. L'année 2011 a également vu leur activité augmenter de 34 %, atteignant les 67 000 prestations délivrées, contre 50 000 en 2010. C'est un chiffre conséquent, du fait de la variété des missions accomplies par les agents. Ce service décentralisé de l'hôtel de ville offre aux administrés des prestations dans sept grands domaines, à savoir l'état-civil (2 688 prestations réalisées), les affaires générales (attestation d'accueil, recensement militaire, sortie de territoire, CNI, passeports, légalisation de signature, au total 13 893 prestations réalisées), l'action sociale (3 524 prestations réalisées), les affaires scolaires (14 553 prestations réalisées), le 3e âge (4 279 prestations réalisées), la jeunesse (5 808 prestations réalisées) et la petite enfance (720 prestations réalisées). 15 390 renseignements divers ont également été délivrés. Si les demandes de CNI-Passeports sont restées stables, en revanche, les agents ont eu 1 840 dossiers supplémentaires à traiter concernant le scolaire, 1 190 pour le 3e âge et 1 684 pour la jeunesse.

→ CHIFFRES CLÉS (SUITE)

CNI – Passeports

→ Effectif

1 agent au secrétariat

10 agents d'accueil (dont 1 à temps partiel)

Nombre de dossiers instruits

→ Passeports

6 052 demandes dont 1 752 concernant les usagers d'autres communes

→ Cartes d'identité

6 264 demandes, soit 50 dossiers élaborés et suivis par agent et par mois, mais également 10 825 titres d'identité remis à leurs destinataires pour l'année 2011

Élections

3 agents (dont 1 à temps partiel)

5 377 inscriptions

1 907 radiations

Environ **300** enregistrements de changements d'adresse sur la commune et divers

Accueil

1 chef de service

4 agents (dont 1 à 80 %)

46 860 personnes accueillies et renseignées

Standard

4 agents

94 548 appels reçus

Relais Mairie

4 relais

1 chef de service

1 coordinatrice

19 agents d'accueil polyvalents (dont 1 à 80 %, 2 avec décharge syndicale et une avec décharge pour mandat d'élu local)

1 écrivain public

Budget

→ Dépenses de fonctionnement

1 055,23 € pour l'achat de gravillons

1 019,05 € pour l'achat de produits phyto-sanitaires

2 196,19 € pour l'achat de petit matériel et outillage

→ Dépenses d'investissement

999, 86 € pour l'achat de 2 souffleurs à dos

Prévention et sécurité

La direction de la Prévention et de la sécurité est un service public de proximité intervenant dans des missions bien spécifiques au plus près des citoyens, en complément des missions régaliennes de l'État dévolues aux services de la Police Nationale, et en lien régulier avec eux.

Enlèvement des épaves et fourrière

4 agents assurent le recensement et l'enlèvement des véhicules, par l'intermédiaire de deux prestataires extérieurs.
En 2011, 468 véhicules ont été enlevés dont 225 sont partis à la casse et 243 ont été placés en fourrière.

Objets trouvés

2 agents assurent la réception et la gestion des objets trouvés en tous genres (clefs, lunettes, portefeuilles, cartes vitales, cartes bancaires, cartes de transport RATP, carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, carte de séjour, téléphone portable...)
En 2011, 2 621 objets trouvés ont été reçus par le biais de différentes administrations ou services, tels que la Préfecture du Val-de-Marne, le commissariat de police de Créteil, le cinéma UGC, le centre commercial Créteil Soleil, le magasin Carrefour, la poste principale, les relais-mairie et le service des Parcs et jardins.
1 692 objets trouvés ont été restitués à leurs propriétaires et 929 objets trouvés ont été envoyés au service des Morillons.

Surveillance des parkings publics et du S.A.M.I

50 agents de surveillance sont affectés au service des parcs de stationnement municipaux, dont les capacités d'accueil sont variables :

→ Brossolette, 256 places dont 36 abonnés et 25 conventionnés ;

→ Joly, 81 places dont 11 abonnés et 24 conventionnés ;

→ Échat (galerie marchande), 107 places dont 22 conventionnés ;

→ Haye aux Moines, 187 box et 291 places dont 127 abonnés SAGI, 13 abonnés ville et 5 conventionnés ;

→ Palais (galerie marchande), 191 places dont 10 abonnés ;.

→ Brèche, 832 places dont 550 abonnés et 169 conventionnés ;

→ Hôtel de Ville, 818 places dont 670 réservées.

La surveillance de ces parkings s'exerce 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 en travail posté de 7 h à 19 h et de 19 h à 7 h.
Ces mêmes agents assurent la surveillance du SAMI (service accueil médical initial, 115, avenue du Général de Gaulle à Créteil), structure mise en place afin de désengorger les urgences des hôpitaux, dont les horaires sont les suivants :
– du lundi au vendredi de 20 h à minuit ;
– les samedis de 16 h à minuit ;
– les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit.

Une personne est chargée du nettoyage des parkings de la Haye aux Moines, Brossolette et Joly.

À ces agents, s'ajoutent 2 responsables de service qui assurent l'encadrement des personnels. Ils ont également en charge la régie des caisses automatiques et des 6 sanisettes de la Ville.

Maintenance technique des parcs de stationnement

2 Agents assurent le suivi technique des parkings ainsi que le bon fonctionnement des systèmes de péages. Ils ont en charge la programmation et la gestion des badges des parcs de stationnement et des contrôles d'accès. Ils s'occupent également de former le personnel des parcs, sur les moyens techniques utilisés.
En 2011, 235 interventions pour divers problèmes techniques et réparations ont été effectuées.

Consignes de sécurité lors de l'événement « Jour de fête »

Surveillance des bâtiments communaux

18 agents et 1 chef de poste assurent la surveillance 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 de 210 bâtiments sous alarmes (incendie et intrusion). Lors de leurs déplacements, ces agents sont aussi susceptibles d'intervenir et d'apporter leur soutien aux autorités compétentes dans le cadre des dispositifs d'urgence mis en œuvre.
À ce dispositif s'ajoute 1 agent en charge de la partie technique des bâtiments communaux.

Prévention et sécurité incendie de l'hôtel de ville

17 agents encadrés par un responsable qualifié SSIAP3 et un adjoint qualifié SSIAP3, assurent la surveillance incendie du bâtiment lié à la réglementation des Immeubles de Grande Hauteur 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.
À ce dispositif s'ajoute un agent en charge de la maintenance des équipements électriques d'éclairage de l'hôtel de ville.

Filtrage de l'hôtel de ville

4 agents filtrent et sécurisent les accès des services de l'hôtel de ville pendant les horaires d'ouverture ainsi que la sécurité des cérémonies de mariage.
2 agents filtrent et sécurisent l'accès au service du Logement.

→ CHIFFRES CLÉS

171 agents sont répartis dans les différents pôles

1 directeur, **1** adjoint au directeur et **4** personnes encadrantes assurent une astreinte 24 h / 24

50 agents assurent la surveillance des 7 parcs de stationnement de la ville

19 agents assurent la sécurité de l'hôtel de ville 24 h / 24

235 interventions techniques ont été effectuées

468 véhicules épaves ont été enlevés

2 621 objets trouvés ont été enregistrés

ZOOM SUR...

Les missions des îlotiers et agents de surveillance des sorties d'écoles

2 chefs de poste encadrent 30 îlotiers qui assurent la surveillance de nombreuses manifestations sur la ville, comme le Tour de France cette année, ainsi que la sécurisation des marchés.
Ils interviennent également sur des missions de sécurisation de la voie publique et sont compétents pour verbaliser en cas d'infraction aux règles de stationnement ainsi que pour la surveillance des stationnements payants par horodateurs.

30 agents assurent la surveillance de la voie publique à temps partiel, lors des entrées et sorties d'écoles, sous la responsabilité d'un agent de la direction. Ils assurent également la surveillance de la base de loisirs.

Démocratie locale et de proximité

La direction de la Démocratie locale et de proximité a pour principale mission de favoriser l'approfondissement de la démocratie participative permettant aux habitants d'être mieux informés et mieux associés aux décisions qui les concernent. Cette direction coordonne divers instances et dispositifs de participation.

Les conseils d'enfants, d'adolescents et de jeunes

L'année 2011 a été riche de projets. En effet, les trois conseils ont soutenu plusieurs initiatives de jeunes.

Plus de 300 personnes se sont réunies à l'occasion de la cyclo-journée organisée par le conseil municipal d'enfants. Avec l'aide des partenaires, de nombreux stands ont permis aux familles cristoliennes d'être sensibilisées et encouragées à la pratique du vélo.

La Commission Communication a créé une newsletter trimestrielle afin d'informer l'ensemble des habitants de Créteil sur l'activité du conseil municipal d'enfants.

Les conseillers de la Commission Solidarité ont souhaité être sensibilisés aux différents handicaps afin d'informer leurs camarades de classes. Un goûter dans l'obscurité, un match de basket-fauteuil, un théâtre forum avec des personnes en situation de handicap et une initiation au langage des signes ont permis d'aborder la thématique.

Le conseil des adolescents a réalisé une plaquette à destination de l'ensemble des classes de 5e sur les différents modes de déplacements utilisés par les collégiens (à pied, en bus et à vélo). Ce livret sera fort utile aux élèves en vue de l'obtention de leur brevet de sécurité routière de niveau 1.

Le conseil de jeunes a organisé plusieurs actions, notamment une collecte de matériel de puériculture au profit de l'association d'insertion « Les petits fripons ».
Les jeunes conseillers ont participé à la journée contre le racisme en distribuant 250 tee-shirts dans leurs lycées et en demandant aux bénéficiaires de s'engager à le porter toute la journée.

Assemblée générale de comité de quartier

Lors de la journée du 1er décembre dédiée à la lutte contre le SIDA, un flash-mob (danse de groupe) en partenariat avec le Centre Chorégraphique National a été organisé au lycée Gutenberg.
L'ouverture à l'autre et au monde est un sujet primordial pour le conseil de jeunes. En accueillant une troupe de comédiens cubains, ils ont permis aux Cristoliens présents lors de la soirée festive organisée au centre socioculturel Rebérioux de découvrir l'art cubain.
Enfin, 10 conseillers se sont rendus à Falkirk, notre ville jumelée écossaise en juillet dernier, afin d'échanger avec leurs homologues écossais sur les points communs et les différences en matière d'orientation scolaire et d'insertion professionnelle.

Les comités de quartier

En 2011, le rythme de fonctionnement des 20 comités de quartier a été stable par rapport à l'année précédente, avec un total de 216 réunions dont 60 assemblées générales. Dans la majorité des cas, les questions posées par les habitants restent axées sur l'espace public, même si les interventions thématiques se développent avec l'apparition de sujets nouveaux comme la santé, la prévention spécialisée ou l'insertion, mais aussi la présentation d'associations à vocation sociale, et actives sur le territoire.

Les comités de quartier ont aussi été associés à de nombreux projets tels que Reporters citoyens ou la préparation de la seconde édition du forum Santé. L'initiative Reporters citoyens a permis un échange direct entre les jeunes et certains comités de quartier ; la participation au forum Santé a permis de mieux connaitre les attentes de la population en matière de soins et de prévention de la santé. Enfin, le travail sur la préfiguration du quartier numérique avec les habitants s'est mis en place au cours du dernier trimestre 2011. La concrétisation de ce nouvel outil interactif d'information et de participation est prévue courant 2012.

La Mission d'Appui aux Associations

La Mission d'Appui aux Associations a poursuivi son assistance auprès d'une dizaine d'associations, tant au niveau comptable qu'administratif. Les deux agents de la mission d'appui ont été régulièrement contactés pour une aide ponctuelle, notamment lors des demandes de subvention de fonctionnement. À l'instar des années précédentes, les agents restent les interlocuteurs privilégiés des différentes directions municipales qu'ils assistent lors des instructions des dossiers de financement déposés par les associations.

Le service audiovisuel

Il est le partenaire privilégié des services mais aussi du monde associatif cristolien pour tous les besoins de tournage et de réalisation de documents visuels. Il a été sollicité à ce titre en 2011 pour retracer l'accueil du Tour de France lors de sa dernière étape avant l'arrivée sur la capitale.

Les projets transversaux

Il convient également de signaler que la direction de la Démocratie locale est partie prenante de nombreux projets transversaux. C'est ainsi qu'elle intervient dans les groupes de travail liés à la communication et à la concertation des projets de rénovation urbaine des quartiers des Bleuets et du Petit Pré Sablières, mais également au titre de la gestion urbaine de proximité.
Elle poursuit sa collaboration active avec la direction des services informatiques en œuvrant à la réflexion autour de la mise en place du système d'information géographique (SIG).

CHIFFRES CLÉS

216 réunions de comités de quartier dont 60 assemblées générales

50 animations de proximité organisées par les comités de quartier

100 participants à la concertation organisée autour du projet de quartier numérique

52 enfants et **24** adolescents réunis lors du séminaire d'échanges organisé après les élections

406 000 euros de travaux (entretien, voirie, sécurité, accessibilité et cadre de vie) financés par les comités de quartier

ZOOM SUR...

Le projet de quartier numérique

La réflexion autour du projet de quartier numérique, plateforme interactive de concertation et d'expression en ligne pour les Cristoliens, a été lancée. La préfiguration de cet outil a fait l'objet d'une réflexion avec les membres des comités de quartier et les conseillers adolescents, lors d'ateliers de concertation animés par des designers de service. Cette reflexion a abouti à des préconisations et à une formalisation des besoins.

Séminaire d'échanges pour le conseil municipal d'enfants

Un séminaire d'échanges a vu le jour pour le conseil municipal d'enfants et le conseil des adolescents. Créer des liens entre les jeunes élus et les former à leur nouveau rôle de conseiller, tels étaient les objectifs de ce week-end de rencontre, organisé au centre d'hébergement de Mandres-Les-Roses.

Atelier de concertation « démarches quartier numérique »

Les services d’action sociale

Direction du Centre Communal d'Action Sociale

En liaison avec les institutions publiques et privées, le CCAS anime dans la commune une action générale de prévention et de développement social. Il est de ce fait l'outil local de l'action sociale par excellence. Il développe à ce titre différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions.....

Le code de l'action sociale et des familles, dans son article R 123-1 énonce que les centres communaux d'action sociale doivent procéder annuellement à une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population qui en relève, notamment des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

Dans ce cadre, une réflexion a été menée en 2011 sur « l'aide aux aidants familiaux ». Elle a regroupé les professionnels du CCAS, les partenaires institutionnels (CLIC secteur 4) et associatifs (Handi-répit). Un questionnaire a été diffusé sur le site Internet de la ville afin d'associer les personnes concernées.

L'article L 312-8 du code de l'action sociale et des familles rend obligatoire l'évaluation périodique des établissements sociaux et médico-sociaux. Concernant les résidences de personnes âgées du CCAS, il s'agit de vérifier la réalisation et la pertinence des projets d'établissement. Un calendrier a été mis en place. L'opération devrait déboucher en 2012.

Insertion sociale (r.S.a)

Le Service Insertion Sociale de Créteil est un des services agréés pour l'instruction et l'accompagnement des bénéficiaires du r.S.a (convention signée avec le département en octobre 2010 pour la prise en charge du dispositif r.S.a). Les agents du service accompagnent les personnes seules ou en couples sans enfant, et les assistantes sociales de l'Espace Des Solidarités suivent les familles.

RÉALISATIONS 2011

Différentes instances ont été mises en place et permettent :

→ l'orientation des nouveaux bénéficiaires vers la structure de référence par le biais des Journées d'Information et d'Orientation (JIO). Celles-ci sont chargées de désigner un référent unique pour les démarches de contractualisation : soit un Projet Personnalisé d'Accompagnement vers l'Emploi (PPAE) pour les personnes relevant du Pôle Emploi, soit un Contrat d'Engagement Réciproque (CER) ou Appui Social Formalisé (ASF) pour celles relevant d'un suivi social ;

→ l'examen et l'avis sur la réorientation des bénéficiaires ou le maintien de ceux-ci dans le cadre de l'accompagnement social : cette commission nommée Équipe Pluridisciplinaire (EP) a débuté en novembre 2011 et se réunit mensuellement.

Afin d'optimiser la mise en œuvre du futur Plan Stratégique Départemental d'Insertion (PSDI), des groupes de travail se sont réunis pour améliorer le dispositif r.S.a. et établir le nouveau recueil d'actions destiné à l'ensemble des services accompagnant les bénéficiaires dans leurs parcours d'insertion.

Missions principales

Le r.S.a a été institué en juin 2009 pour redynamiser et améliorer l'insertion professionnelle des bénéficiaires, mais également pour lutter contre la précarité d'un nombre important de travailleurs à faibles revenus. Pour une population en grande précarité, l'allocation de r.S.a est un substitut au revenu du travail (r.S.a Socle) et pour d'autres un complément de revenu (r.S.a Activité).

Le r.S.a pose le principe des droits et devoirs des allocataires et confère un droit à l'accompagnement social (référent unique nommé par le Département) et / ou professionnel (Pôle Emploi) jusqu'à une insertion durable dans l'emploi.
Le CCAS effectue les missions :

→ d'instruction : établissement des demandes de r.S.a Socle ;

→ d'accompagnement ouvert à tous, conçu sous la forme d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle, allant de la prise en charge à l'emploi (référence unique Pôle Emploi) en passant par une étape d'orientation personnalisée (JIO : Journées d'Information et d'Orientation) et s'inscrivant dans un cadre contractuel définissant les droits et devoirs de chacun des acteurs impliqués. Les référents nommés pour le suivi social accompagnent les bénéficiaires dans leurs démarches jusqu'à la sortie du dispositif.

ZOOM SUR...

La mission prioritaire du service Insertion sociale

La mission prioritaire du service est un travail d'accueil, d'écoute et d'accompagnement afin de mieux comprendre la vulnérabilité sociale, identifier l'exclusion, développer la communication avec les publics en grande difficulté et faciliter les étapes de la réinsertion.

→ CHIFFRES CLÉS

1 215 bénéficiaires sur le CCAS

495 dossiers de demandes

1 813 rendez-vous individuels pour accompagner les personnes dans leurs démarches

363 contrats établis : 237 dans le cadre du suivi social unique et 126 dans le cadre du Pôle emploi couplé au suivi social

242 orientations vers le service instructeur pour un Suivi Social, 179 vers le service instructeur pour un Appui Social Formalisé, et 36 vers le Pôle Emploi

Prestations sociales

Tout Cristolien rencontrant des difficultés financières, familiales ou sociales peut se présenter au service des Prestations sociales pour évoquer sa situation, obtenir des conseils ou solliciter une aide ponctuelle.

Aides d'urgence

Les interventions d'urgence permettent d'apporter une aide matérielle aux victimes d'un sinistre dans leur logement (financement de nuits d'hôtel et de produits de première nécessité dans l'attente d'une intervention des assurances, accompagnement dans les démarches administratives…).

Après étude, des aides alimentaires d'urgence sont attribuées aux personnes dont la situation ne permet pas temporairement de faire face à ce besoin (rupture de ressources ou attente d'une prestation par exemple). L'aide est versée sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé échangeables auprès des commerçants affiliés.

Accès et maintien aux fournitures d'énergie

Par convention avec le Conseil Général du Val-de-Marne, le service des Prestations sociales gère le Fonds de Solidarité Habitat – Énergie, permettant sous conditions une prise en charge partielle des factures EDF et GDF.

D'autre part, EDF et GDF Suez orientent vers le service des Prestations sociales les clients en difficulté de paiement qui sollicitent un échéancier de règlement ou sont menacés de coupure ou coupés. L'entretien au service permet de faire le point sur leur situation financière, d'étudier leurs droits aux aides légales, de négocier des plans d'apurement avec le pôle solidarité des deux fournisseurs et le rétablissement de la fourniture d'énergie le cas échéant. Des aides facultatives du CCAS sont étudiées au cas par cas pour compléter ce montage financier.

Service des Prestations sociales

Aides financières ponctuelles et ciblées

Le CCAS soutient les familles modestes pour les dépenses liées à l'éducation de leurs enfants. Établies sur la base d'un barème, ces aides ciblent les frais de restauration dans les établissements primaires hors Créteil, les séjours éducatifs ou la pratique d'activités extrascolaires (sportives ou culturelles).

De plus, les ménages rencontrant des difficultés peuvent faire l'objet d'une aide financière ponctuelle, pour les besoins de première nécessité ou pour soutenir un projet d'insertion professionnelle ou sociale (dépenses de santé liées au handicap…). Ces aides sont attribuées au cas par cas aux personnes disposant d'un domicile stable sur la commune, en fonction de leur situation, de leurs revenus et des démarches engagées.

Prévention des expulsions

La prévention des expulsions est un enjeu majeur de l'action sociale.
Le service des Prestations sociales reçoit les ménages pour aide et conseils sur signalement d'un bailleur ou de la Préfecture. Il pilote également plusieurs dispositifs associant les partenaires institutionnels et associatifs intervenant dans ce domaine (bailleurs sociaux, Espace Départemental des Solidarités, Préfecture, Caisse d'Allocations Familiales, associations Emmaüs et Apsi) :

→ à titre préventif, la Commission des Dettes Locatives pour apurer des dettes ponctuelles ;

→ au stade de la Réquisition de la Force Publique, la Commission Locale Inter Partenariale de Prévention des Expulsions (CLIPE) pour les locataires de Créteil Habitat. Elle vise à coordonner les interventions des professionnels du secteur social et à proposer des pistes d'actions ;

→ lorsque la procédure contentieuse arrive à son terme et que l'expulsion est imminente, la Commission Inter-Bailleurs examine la situation des ménages qui nécessitent un relogement.
Des conventions sont également passées avec les associations Emmaüs, Apsi et Drogues et Société, permettant des suivis dans le cadre de baux glissants.

Aides légales

Le service peut recevoir les personnes souhaitant constituer un dossier MDPH permettant la reconnaissance du handicap, ainsi que des dossiers d'aide sociale aux personnes handicapées, d'obligations alimentaires ou d'aide médicale d'État.

ZOOM SUR...

L'aide aux séjours éducatifs

Permettre à tous les enfants d'accéder aux activités organisées par leur établissement scolaire est une préoccupation municipale, notamment en matière de séjour éducatif.

La Ville contribue au financement de classes de découvertes pour les élèves de CM1/CM2 de Créteil. L'intervention du CCAS vient donc compléter ce dispositif et cible les familles modestes dont les enfants sont scolarisés dans les autres classes, de la maternelle au lycée.

Conditions d'attribution :
→ disposer d'un domicile stable sur Créteil ;
→ ressources : relever du quotient familial municipal 1 ou 2 ;
→ enfants âgés de 2 à 19 ans scolarisés dans une école publique ou privée sous contrat.

L'aide du CCAS versée à l'établissement scolaire vient en déduction du prix payé par les familles et s'élève à :
→ 80 % du prix du séjour pour les familles au quotient 1 ;
→ 30 % pour les familles au quotient 2.
Le coût du séjour est pris en compte dans la limite d'un plafond fixé à 238 € pour l'année scolaire 2011/2012.

En 2011, 262 enfants ont bénéficié d'une aide pour une dépense de plus de 40 000 € (montant moyen accordé : 153,50 €).

Le nombre de bénéficiaires a progressé de 72 % en 3 ans et l'aide moyenne accordée a augmenté de 48 %, notamment grâce à la réforme des quotients familiaux entrée en vigueur en septembre 2009, qui a permis à un plus large public de bénéficier de l'aide maximale.

→ CHIFFRES CLÉS

Aides financières

9 000 aides financières délivrées en 2011 :
780 000 € sur les fonds propres du CCAS
180 000 € versés par convention avec le Conseil Général du Val-de-Marne

Expulsions

86 assignations signalées
347 réquisitions de la force publique
152 concours de la force publique
Plus de **57 000 €** inscrits au budget pour le financement des baux glissants

Troisième âge

Les missions confiées au service 3e âge ont pour objectif de faciliter la participation des retraités à la vie de la cité au moment de la mutation importante que représente la cessation d'activité professionnelle.

Accueil et information du public Aides légales et facultatives

Le service 3e âge remplit des missions d'accueil, d'information et de conseil auxquelles s'ajoutent la constitution et le suivi de différents dossiers d'aide sociale. 245 dossiers ont été traités en 2011 (prise en charge des frais d'aide à domicile et d'hébergement en maison de retraite, minimum vieillesse, APA).

La progression de la demande, les difficultés auxquelles sont confrontés de plus en plus de Cristoliens âgés et handicapés, l'évolution et la diversification des aides et des dispositifs en font un des axes essentiels de son action. Interlocuteur privilégié, souvent le premier auquel s'adressent les demandeurs et leurs familles, le service 3e âge privilégie cette démarche indispensable d'orientation et d'accompagnement en collaboration étroite avec tous les partenaires de l'action gérontologique.

L'Allocation Mensuelle Municipale a été instituée en 1978 par le CCAS pour garantir aux personnes âgées cristoliennes des ressources égales à 80 % du SMIC pour une personne seule et 150 % pour un couple. Le nombre d'allocataires s'est stabilisé en 2011, mais a fortement progressé ces dernières années.

Soutien à domicile

Les différents services et prestations qui constituent le dispositif de soutien à domicile (aide à domicile, soins à domicile, livraison de repas, téléassistance, petites réparations, amélioration de l'habitat) ont connu une forte progression de leur activité ces dernières années.

En 2011, le service de soins à domicile a fait progresser sa moyenne de prise en charge de 50 à 55 personnes.

Semaine Bleue

Le service d'aide à domicile, dont l'activité est restée stable, a notamment poursuivi et développé son action auprès des personnes en situation de grande détresse, en agissant avec les autres intervenants (familles, professions médicales, assistantes sociales…) et plus spécialement avec le CLIC secteur 4 du Val-de-Marne et le réseau de santé géronto 4.

Le nombre des bénéficiaires du fonds d'intervention pour la perte d'autonomie s'est également stabilisé autour d'une trentaine en 2011. Ce fonds a pour objectif d'apporter une aide financière complémentaire aux Cristoliens bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APA) qui ont à faire face à des dépenses élevées en fournitures de protection contre l'incontinence.

Résidences pour personnes âgées

Le taux d'occupation des quatre résidences pour personnes âgées, qui en 2011 s'est élevé en moyenne annuelle à près de 90 %, se maintient par rapport aux années précédentes. Il illustre l'attractivité du mode d'hébergement proposé dans le cadre des logements-foyers.

Vie socio-culturelle et loisirs

Les clubs d'animation

L'équipe d'animation des clubs 3e âge a maintenu et développé un large éventail de manifestations d'activités physiques adaptées, d'ateliers autour de pratiques artistiques et artisanales, de l'initiation à l'informatique ou de la mémoire. Les rencontres intergénérationnelles organisées en collaboration avec de nombreux partenaires ont constitué à nouveau en 2011 un élément important de leur action.

Sortie en forêt

CHIFFRES CLÉS

120 agents affectés au service 3e âge en décembre 2011

Service d'aide à domicile :
46 375 heures servies
506 personnes aidées durant l'année

Service de soins : **89** prises en charge durant l'année

Livraison de repas à domicile :
427 bénéficiaires durant l'année

Téléassistance : **475** personnes raccordées en décembre 2011

Fonds d'intervention pour la perte d'autonomie : **31** bénéficiaires au 31 décembre 2011

Allocation Mensuelle Municipale :
225 bénéficiaires au 31 décembre 2011

Clubs 3e âge : **1 200** usagers

Banquet et colis du nouvel an

Près de 1600 personnes âgées de plus de 65 ans ont participé en janvier 2011 au banquet suivi d'un récital de CHICO & THE GYPSIES, organisé à l'occasion du nouvel an. Près de 5000 autres retraités ont choisi le colis offert, en remplacement du banquet.

Spectacles et sorties

19 spectacles gratuits ou payants ont été programmés à l'intention des personnes de plus de 55 ans. Ils ont eu lieu à Créteil, à Paris ou dans la région parisienne avec transport par car et accompagnement. Des carnets de dix billets de cinéma, ramenant leur participation à 1,50 € par séance, leur ont également été proposés.

Semaine bleue

Chaque année au mois d'octobre, se déroule la Semaine nationale des retraités et personnes âgées dite « Semaine Bleue ». En 2011, le service 3e âge et l'équipe d'animation des clubs ont programmé à cette occasion un ensemble de rencontres, de réflexion et d'échanges, et diverses manifestations à caractère ludique et récréatif, ainsi que la présentation de différentes activités proposées par les clubs 3e âge.

Séjours de vacances

155 personnes âgées de 55 à 90 ans ont participé aux 6 séjours (1 en France, 5 à l'étranger) organisés à leur intention par le service 3e âge. 111 d'entres elles ont pu bénéficier d'une réduction pouvant aller jusqu'à plus de la moitié du prix du séjour choisi.

ZOOM SUR...

Le dispositif canicule

Nées du choc provoqué par les conséquences dramatiques de la canicule de l'été 2003, les mesures de prévention et d'accompagnement prises dès l'année suivante ont été reconduites en 2011 :

→ remplacement des agents des services d'aide et de soins à domicile partis en congé ;
→ mise à disposition de pièces rafraîchies dans les quatre résidences pour personnes âgées ;
→ ouverture d'un registre communal des personnes vulnérables ;
→ diffusion très large des consignes de prévention ;
→ mise en place d'une cellule de veille communale ;
→ réactivation du réseau des professionnels de l'action sanitaire et sociale.

Handicap

Essentiellement transversale, la mission du service Handicap est de promouvoir l'intégration des personnes handicapées dans la Cité. Pour cela, la Chargée de mission travaille en constante collaboration avec les autres services municipaux sur toutes les problématiques liées aux personnes handicapées ou à la mise en accessibilité du territoire communal.

Le diagnostic de la voirie et des espaces publics

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, un état de l'accessibilité des voiries et des espaces publics aux personnes handicapées doit être dressé. Les trois villes de la Communauté d'agglomération n'ayant pas encore réalisé cet exercice, le marché public lié à ce diagnostic a été porté par Plaine centrale.
Un projet de cahier des charges pour le diagnostic a été soumis aux membres de la commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH). Une fois validée par la commission, la consultation a été lancée et c'est le groupe EGIS Mobilité qui a été retenu.
Le cabinet a donc sillonné le territoire communautaire d'août à décembre 2011, auditant ainsi 242 kms pour la ville de Créteil.
L'objectif était de répertorier les obstacles rencontrés par les personnes handicapées lors de leurs déplacements quotidiens, tels que des trottoirs trop étroits ou trop inclinés (dévers > à 2 %) ainsi que les stationnements illicites sur les trottoirs. L'accessibilité des points d'arrêts de bus a également été auditée.
Il reviendra également au cabinet de chiffrer les travaux à réaliser et de définir des préconisations. Véritable outil d'aide à la décision, cet audit devrait permettre à la Ville de hiérarchiser les priorités, avec la collaboration des associations locales, afin d'identifier au mieux les besoins des personnes handicapées. Il s'agira ensuite pour la Ville d'établir la programmation pluriannuelle des travaux de voirie et des espaces publics (PAVE) rendue obligatoire par la loi du 11 février 2005.

Tournoi de basket en fauteuil

L'accessibilité des services municipaux : un pas de plus vers l'accessibilité au service 3e âge

Le service 3e âge de la municipalité s'est muni de deux appareils qui rendent accessible le comptoir d'accueil aux personnes malentendantes, appareillées ou non. L'objectif est donc de favoriser la communication entre les citoyens et les agents.
L'appareil équipé d'un microphone est placé entre l'agent d'accueil et l'usager.
Si la personne malentendante est appareillée, il lui suffit de placer son appareil auditif sur la position « T » pour recevoir les sons de manière amplifiée.
Si la personne n'est pas appareillée, le service 3e âge dispose d'un casque qui reçoit le signal et amplifie la voix de l'agent.
Un des deux boitiers est placé sur le comptoir d'accueil du service 3e âge, l'autre est utilisé lors des visites et évaluations à domicile.

Deux plans en braille pour l'accès des personnes aveugles aux services municipaux

Deux plans en braille ont été acquis pour permettre aux personnes aveugles de se diriger de manière autonome :

→ au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville (pose prévue en 2012);

→ à l'entrée de la piscine de la Lévrière.

Ces deux dispositifs s'ajoutent aux travaux réalisés chaque année pour rendre accessibles les établissements de la ville ouverts au public.

ZOOM SUR...

20 ANS DE POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES CÉLÉBRÉS LORS DE LA SEMAINE «ACTIONS HANDICAP!»

À l'occasion de l'anniversaire des 20 ans de la création de la Commission d'Intégration des Personnes Handicapées (CIPH), la ville de Créteil a organisé une semaine nommée «Actions handicap!» du 23 au 28 mai 2011. Il s'agissait de célébrer la politique de la ville, soucieuse de l'intégration de tous. Il a été proposé aux citoyens de découvrir une exposition et des animations aussi diverses que des démonstrations sportives, des conférences ou encore des jeux adaptés aux personnes handicapées. De multiples thèmes tels que l'accessibilité des commerces, l'adaptation des logements et la pratique de la langue des signes ont pu être abordés. Cette semaine a également été l'occasion de faire le lien entre les associations, les professionnels et les citoyens.

CHIFFRES CLÉS

323 € d'ouvrages acquis pour le fonds documentaire «L'enfant et le handicap» (situé à l'école élémentaire Léo Lagrange)

4 carrefours concernés par des opérations d'abaissements de trottoirs

2 carrefours équipés pour les malvoyants (potelets, bandes podotactiles ou feux sonores)

2 créations de places de stationnement réservées, portant ainsi le nombre total sur le territoire communal à **405** places soit 4,76 % de l'ensemble du parc

34 personnes handicapées relogées dans des logements proposés par la Ville (contre 28 en 2010)

Petite enfance

Les besoins en mode d'accueil des plus jeunes sont en perpétuelle évolution. Proposer diverses possibilités aux parents est une priorité pour le Centre Communal d'Action Sociale.

Diversité d'accueil pour les tout-petits

Le secteur de la petite enfance a pour mission l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Les crèches offrent un accueil régulier. Un projet d'établissement permet d'offrir un accompagnement individuel à l'enfant dans un collectif en partenariat avec sa famille. La particularité de la crèche familiale est l'accueil des très jeunes enfants chez une assistante maternelle. Ils bénéficient alors d'un accueil privilégié puis d'un accompagnement vers le collectif avec un passage progressif en mini-crèche. Les haltes-garderies proposent un accueil occasionnel. L'enfant est présent sur des plages de temps courtes (deux demi-journées par semaine).
Dans les différentes structures, des projets sont mis en place autour de livres ou de spectacles pour très jeune public, ou bien encore sont organisées des sorties en bibliothèques ou médiathèques.
Le service offre également la possibilité aux assistantes maternelles libérales de fréquenter les relais assistantes maternelles, où de nombreuses actions sont mises en place : des réunions à thèmes, un partenariat avec les bibliothèques ou les maisons de quartier.
Dans chacun de leur établissement, les équipes bénéficient d'une journée d'échange pédagogique permettant des temps de réflexion et de rencontre entre tous les membres, hors de la présence des enfants.

Les conseils de crèche

Le conseil de crèche de cette année a regroupé tous les établissements et s'est déroulé le 7 novembre 2011 sur le thème de « L'autonomie de l'enfant et le rôle de l'adulte dans cet apprentissage ». La volonté a été de coordonner les petites et grandes structures afin que les familles soient informées des différents fonctionnements selon le nombre d'enfants et le mode d'accueil.
La réunion a été organisée en deux temps : d'abord un exposé très complet puis un temps de réponses aux questions. Le débat a été riche et la participation des parents très dynamique.
Courant janvier, les conseils de crèche ont eu lieu dans chaque établissement. Lors de ces réunions, les parents font part des demandes ou remarques à exprimer lors du conseil aux parents élus.

Le point info petite enfance

Ce point info est ouvert les mardis et jeudis après-midi. Les professionnels sont à la disposition des parents et futurs parents pour répondre à toutes les questions liées à la petite enfance.

Zoom sur...

Le projet intergénérationnel

Depuis novembre 2008, un projet intergénérationnel est instauré à la halte-crèche des bords de Marne. Ainsi, tous les jeudis de janvier à juin, des rencontres ont lieu entre les enfants et des retraités.
Avec l'accord des parents, 8 enfants, les plus grands de la crèche, y participent. Du côté des personnes âgées, six d'entre elles se sont portées volontaires.
Un partenariat avec le service des Espaces verts a permis la création d'un potager, dont l'entretien est effectué à la fois par les enfants et les personnes âgées.

CHIFFRES CLÉS

354 agents

9 crèches collectives et **1** crèche familiale

3 haltes-garderies et **1** halte-crèche multi accueil

623 places offertes en accueil régulier et **58** en accueil occasionnel

355 admissions en 2011

Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent au service Petite enfance. De plus, un partenariat est mis en place avec les relais mairie afin de permettre aux familles d'effectuer, dans chaque quartier, une préinscription dans ces structures.

Prévention bucco-dentaire

La campagne de prévention bucco-dentaire en direction des 0-2 ans est en place depuis octobre 2004 dans les structures de la petite enfance.
Cette action comprend deux axes : un temps de sensibilisation des personnels des crèches et haltes-garderies et une information des assistantes maternelles en lien avec les relais assistantes maternelles.
Au sein des différentes structures, une rencontre avec un chirurgien dentiste, une sensibilisation autour d'une exposition et la remise d'une brosse à dents à chaque parent ayant un enfant âgé de plus de 15 mois ont été organisés.

« Assiette en marche »

Les services Prévention santé et Petite enfance sont inscrits dans la campagne de sensibilisation intitulée « L'assiette en marche ».
Certains établissements accueillent les parents autour de conférences sur « l'équilibre nutritionnel chez les enfants de moins de 6 ans ». Ils organisent des rencontres avec une diététicienne et ont mis en place une exposition-photos et élaboré un livre de recettes.

Prévention santé

Le service Prévention santé du CCAS de Créteil met en place différentes actions de prévention primaire (nutrition, bucco-dentaire) en direction des Cristoliens et particulièrement des 0/12 ans.

L'assiette en marche

ZOOM SUR...

Les Journées Portes Ouvertes à l'hôpital Chenevier

Depuis plusieurs années, le service d'odontologie de l'hôpital Chenevier réserve ses installations pour les enfants Cristoliens pendant une journée complète. L'ensemble du service, secrétaires, aides-soignants, infirmières, chirurgiens dentistes, chefs de service, se mobilise et met tout en œuvre pour accueillir les enfants.
Ainsi, en 2011, 176 élèves de niveau CE1 ont bénéficié d'un dépistage des maladies bucco-dentaires dans les meilleures conditions.
Les CE1 et Clis des écoles Beuvin A, Beuvin B, Allezard et des IME LeLoup et La Nichée participent chaque année à cette action.

Prévention nutritionnelle et bucco-dentaire

Pour favoriser la consommation de fruits et légumes par les enfants et leurs familles, 20 écoles de la Ville bénéficient des opérations «Tonus & Vitamine» et «Un Fruit pour la Récré». En plus des distributions hebdomadaires de fruits, chaque classe de chaque niveau (de la petite section au CM2) est destinataire d'animations spécifiques, qu'il s'agisse de prévention nutritionnelle ou encore bucco-dentaire.
De plus, les parents de chaque école concernée sont invités à partager des temps de rencontres dans l'établissement de leur enfant. Autour d'un petit déjeuner ou goûter équilibré, ils ont pu rencontrer des professionnels de santé (chirurgiens dentistes, diététiciens) qui ont répondu à leurs questions tout en dégustant un en-cas équilibré préparé par le service.
En effet, on sait aujourd'hui que la nutrition (alimentation et activité physique) a un impact considérable sur la santé. Les études prouvent aussi que les enfants des quartiers défavorisés d'Île-de-France sont plus touchés par le surpoids, l'obésité et tout ce qui concerne les maladies bucco-dentaires.
Toutes ces actions, validées par des professionnels de santé, visent à développer l'esprit critique des enfants et de leurs éducateurs quant à leur alimentation par le biais de la promotion des recommandations du Programme National Nutrition Santé (5 fruits et légumes par jour/Mangez mieux, Bougez plus).
La coordination et l'organisation mises en place pour les interventions sont gérées par notre service car les partenaires et personnels de santé mis à disposition sont nombreux : CPAM du Val-de-Marne, Conseil Général, Éducation nationale, service d'odontologie de l'hôpital Chenevier, université, associations.
Ainsi, à Créteil, c'est un vaste réseau d'intervenants professionnels de santé qui s'est constitué autour de nos initiatives.
Enfin, les interventions du CCAS sont relayées tout au long de l'année par différents services municipaux (sports, petite enfance, jeunesse, 3e âge) mais aussi par plusieurs équipements socioculturels, particulièrement durant «l'Assiette en Marche» temps fort de la campagne d'éducation à la santé.

→ CHIFFRES CLÉS

11 tonnes de fruits et légumes distribués dans le cadre de l'opération «Un Fruit pour la Récré»

192 animations destinées aux élèves des écoles Tonus & Vitamine

1 000 parents rencontrés

19 professionnels de santé mobilisés (5 Animatrices de prévention CCAS et CPAM / 7 diététiciennes / 7 chirurgiens dentistes)

1 200 kits de brossage distribués

Les services du cadre de vie et de l'aménagement urbain

Développement durable

La direction du Développement durable, rattachée en juillet à la direction générale du développement durable, de la politique de la ville et du sport, joue un rôle transversal de valorisation des actions durables menées sur Créteil, et de développement des nouveaux projets.

De nouvelles actions de sensibilisation et d'éducation

Les interventions auprès des écoles se sont développées avec un accompagnement spécifique de deux classes (écoles Aimé-Césaire et Léo-Orville), qui ont réalisé deux bandes dessinées sur les thèmes des énergies et des déchets.
Dorénavant, les projets des écoles liés au développement durable sont étudiés en amont avec l'Inspection académique : deux classes de la maternelle Mendès-France et une classe de Beuvin A ont bénéficié d'animations personnalisées dès la rentrée 2011. Des ateliers sur la pause méridienne ont également été expérimentés auprès des enfants de l'école élémentaire Mendès-France.

Par ailleurs, le Fonds de Solidarité de la Lyonnaise des Eaux permet maintenant de financer de nouvelles actions de sensibilisation dans le domaine de l'eau : 20 animations sur le cycle de l'eau ont été réalisées dans des écoles par l'association « Savoir Apprendre ». Les jeunes du Centre de Loisirs pour Adolescents et Pré-adolescents ont réalisé un personnage et un logo sur le thème de l'eau.

Bande dessinée réalisée par les enfants de l'école Léo Orville

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier des Bleuets, la direction du Développement durable a participé au groupe de travail sur la gestion urbaine de proximité et a été associée à une visite du quartier et des espaces verts proposée par le bailleur Efidis à des classes de l'école Beuvin.

La nouveauté a été l'organisation d'initiatives pédagogiques au Centre horticole de Mandres-les-Roses, en juillet et août. Grâce à un partenariat entre les services municipaux et communautaires, 10 groupes d'accueils de loisirs et de jeunes ont profité des animations proposées : visite des serres, ateliers jardinage, découverte du Jardin des cinq sens, mais encore activités sur les déchets et sur l'eau. Devant le succès et l'enthousiasme des enfants, ce dispositif sera reconduit en 2012.

La participation à de nombreuses initiatives

Tout au long de l'année, des interventions ont également eu lieu avec les conseillers municipaux enfants et adolescents, dont la participation à la Cyclo-journée d' octobre à l'école Mendès-France.

Les contacts se sont poursuivis avec le Comité de Jumelage afin de valoriser les actions dans le domaine de l'environnement avec les villes jumelées.

La direction du Développement durable intervient ponctuellement à la demande des comités de quartier pour des présentations (secteur Centre – Échat) ou des animations (réalisation d'un parcours énergie pour le secteur Sud en mai, stand d'information à la brocante du Port en septembre).

Enfin, la direction a participé à la manifestation « Parcs et Jardins en Fête » avec un stand collectif sur « Créteil d'hier et de demain » pour valoriser les équipements durables.

La préparation du 1er rapport annuel sur la situation du développement durable

En application des lois Grenelle, la ville de Créteil devra présenter chaque année un rapport sur sa situation en matière de développement durable. Au cours du dernier trimestre 2011, la direction du Développement durable a rassemblé divers éléments pour le constituer. Elle a proposé aux autres services de mettre en place des tableaux de bord pour suivre la réalisation des actions, avec une maquette permettant notamment d'estimer l'effort mené à Créteil à partir des comptes administratifs 2010. Tous ces documents seront présentés lors du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2012.

Des actions en interne

En 2011, la Ville a montré sa volonté d'inscrire l'activité des services municipaux dans une démarche exemplaire.

Ainsi, a été lancé un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre produites par les équipements et les activités des

Les référents

services. Cette étude se déroulera sur 6 mois et intégrera une enquête sur les déplacements domicile-travail des agents municipaux.

Par ailleurs, un groupe de référents développement durable a été constitué dans les services municipaux, afin notamment de repérer les bonnes pratiques et diffuser les informations sur les éco-gestes au bureau. La 1ère réunion de novembre dernier a permis de créer une dynamique collective et d'établir un socle de connaissances sur le développement durable.

Enfin, une enquête a été menée au sein des services sur l'utilisation des poubelles spécifiques pour le tri du papier. Cette action sera poursuivie par un complément d'information et une dotation supplémentaire de poubelles.

CHIFFRES CLÉS

4 agents

3 300 visiteurs sensibilisés à l'occasion de la semaine du développement durable avec un public majoritairement familial (55 % des visiteurs) et scolaire (31 classes de Créteil)

350 enfants accueillis pendant l'été au Centre horticole de Mandres-les-Roses

20 référents développement durable dans les services municipaux

Un budget de fonctionnement en progression de plus de **50 %** par rapport à 2010

ZOOM SUR...

Plein succès pour la maison du développement durable !

Pour la 4e année consécutive, la ville de Créteil a participé à la semaine nationale du développement durable, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Plaine centrale.

Une maison-exposition de 250 m² a été installée du 1er au 10 avril face à l'hôtel de ville de Créteil. Les diverses pièces d'habitation reproduites de façon ludique et interactive permettaient de présenter divers thèmes : l'eau dans la salle de bain, la santé et l'habitat durable dans la chambre, la consommation responsable

dans la cuisine, les modes de transport et le jardinage dans le garage, etc.
3 300 personnes ont été accueillies, dont de nombreux scolaires. Les échanges avec les familles et les enfants ont été particulièrement riches.

Pour cette initiative d'ampleur, le partenariat avec des acteurs institutionnels ou privés (Conseil régional d'Île-de-France, Conseil général du Val-de-Marne, Créteil Habitat, Edf, Lyonnaise des Eaux, Sita...) a permis de créer une dynamique locale autour du développement durable.

Gestion du patrimoine communal

Ce service a en charge l'entretien, la rénovation, l'amélioration et la construction du bâti communal. Ce dernier comprend 250 bâtiments dont 25 groupes scolaires, 28 équipements sportifs, 20 bâtiments culturels, 6 parkings, 3 piscines… À cela s'ajoute la gestion technique des bâtiments du CCAS soit environ 25 000 m² ainsi que celle de 53 locaux divers acquis à la SEMIC. Ainsi, la totalité du patrimoine représente environ 293 000 m².

Bâtiments scolaires

→ Mise en conformité de la cuisine de la maternelle Éboué.

→ Ravalement de l'école élémentaire Allezard.

→ Doublage isolant des pignons de l'école Beuvin.

→ Étanchéité des terrasses des maternelles Le Cleac'h et Mendès France.

→ Mise en conformité des installations électriques de certaines écoles.

→ Traitement anti-termites des écoles Hérédia et Lagrange.

→ Ravalement du groupe scolaire Gaston Defferre.

Bâtiments sportifs

→ Achèvement de la couverture de deux courts de tennis au parc interdépartemental de Choisy.

→ Réfection de l'étanchéité du centre sportif de la Lévrière et de la salle René Renaud.

→ Remplacement des bardages translucides et du revêtement du sol sportif du gymnase Schweitzer.

Bâtiments culturels

→ Remplacement des transformateurs électriques et rénovation de six loges à la Maison des Arts et de la Culture « André Malraux ».

→ Rénovation du système de chauffage, de climatisation et de ventilation aux cinémas du Palais et passage à des projecteurs au numérique.

Autres bâtiments

→ Mise en conformité et rénovation du local musique au 2e sous-sol de l'hôtel de ville.

→ Ravalement de la crèche Dolto.

→ Mise en conformité de la cuisine de la mini-crèche de l'Échat.

→ Rénovation des peintures extérieures du centre technique municipal.

→ Réfection de l'étanchéité de la terrasse de la salle Georges Duhamel.

→ Suivi du raccordement au réseau de chauffage urbain de l'extension du quartier des Sarrazins.

→ Remplacement d'un groupe frigorifique de climatisation à l'hôtel de ville.

→ Raccordement au réseau de chauffage urbain d'un ensemble de 65 logements de la SEMIC rue du chemin de Mesly.

→ Chiffres clés

300 bâtiments à gérer soit 296 000 m² de plancher

Gestion quotidienne de **34** contrats d'entretien ou marchés à commande

Près de **700** bons de commandes pour engager des travaux

15 opérations de mise en concurrence pour travaux ou renouvellement de contrat

Zoom sur…

Le remplacement des transformateurs électriques au pyralène

La réglementation impose la mise en place de transformateurs ne contenant pas de PCB (ou pyralène). Ainsi, la commune s'est inscrite dans ce programme en remplaçant ce type d'équipement destiné à transformer l'électricité livrée par ERDF en 20 000 V. Après des interventions sur l'éclairage et divers bâtiments dont l'hôtel de ville, c'est l'équipement de la Maison des Arts et de la Culture qui a été remplacé. À la place des deux transformateurs de 630 KW, un transformateur de 800 KW a été installé.
Ainsi, au titre du patrimoine communal un seul transformateur reste à remplacer en 2012, il s'agit de celui du centre technique municipal.

Le ravalement du groupe scolaire Gaston Defferre et de la crèche Dolto

L'ensemble des façades ont été repeintes, les carrelages décoratifs ont été rénovés ainsi que des réparations de fissuration et des reprises d'étanchéité.

La construction d'une structure gonflable sur 2 courts de tennis au parc de Choisy

Grâce à un ventilateur fonctionnant en permanence, une toile synthétique assure la couverture de 2 courts de tennis soit plus de 1 200 m². Des systèmes assurent la sécurité des personnes lors de défaillance technique ou en cas de tempête. Un local technique a été construit pour abriter la machinerie.

Régie Bâtiment

La mission de ce service est d'assurer les opérations d'entretien courant dans les bâtiments communaux, ainsi que les chantiers de moindre importance, et de participer à l'organisation des manifestations.
La régie Bâtiment compte 85 agents qui se répartissent dans les équipes électricité, maçonnerie, menuiserie, peinture, plomberie, serrurerie et logistique des fêtes.

Collaboration de tous les ateliers

→ Rénovation complète des sanitaires au 1er étage de l'école maternelle Paul Casalis.

→ Rénovation du local de l'équipe d'intervention au service des Parcs et Jardins.

→ Création de locaux au 2e étage de la Maison des Combattants pour accueillir les îlotiers du Centre Ancien.

→ Rénovation du service Reprographie de l'hôtel de ville.

→ Réhabilitation complète de la loge des gardiens et des sanitaires publics au parking Brossolette.

→ Rénovation du service sécurité de l'hôtel de ville.

Atelier électricité

→ Création et pose d'armoires électriques extérieures pour les besoins des différentes manifestations cristoliennes aux parcs Dupeyroux et de la Brèche ainsi que dans les jardins de la MAC.

→ Pose de goulottes et réfection électrique du 8e au 11e étage de l'hôtel de ville.

→ Remplacement des luminaires dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville.

→ Rénovation de l'éclairage dans le hall et au 1er étage du service Culture/Jeunesse rue du 8 mai 1945.

→ Rénovation de l'éclairage à la MAC côté Entrée des artistes.

→ Remplacement des luminaires avec mise en place de ballasts électroniques pour répondre aux normes sur les économies d'énergie dans les écoles Monge primaire, Casalis maternelle et Allezard primaire (réfectoire).

→ Réfection de l'éclairage extérieur à l'école Beuvin B suite aux travaux de bardage par une entreprise.

→ Pose de hublots et de lampes à l'école Léo Lagrange.

Atelier maçonnerie

→ Création d'un local d'accueil et de gardien pour la salle de convivialité du centre technique municipal.

→ Pose d'un portail coulissant à l'entrée du centre technique municipal en collaboration avec les serruriers.

→ Rénovation du local plonge du self de l'hôtel de ville.

→ Pose de faïence murale dans les deux sanitaires du 1er étage de l'école Monge.

→ Création d'un regard pour pose d'une armoire électrique extérieure au parc de la Brèche.

→ Scellement d'une vingtaine d'éléments de clôtures sur la dalle de la Habette.

→ Pose de carrelage pour l'équipe d'intervention au service des Parcs et Jardins.

Atelier menuiserie

→ Pose de portes de séparation dans les sanitaires des écoles Casalis maternelle, Sarazins élémentaire et Mendès France.

→ Pose de patères murales dans les couloirs à l'école maternelle Aimé Césaire.

→ Remplacement de châssis dans le patio de l'école Charles Péguy.

→ Pose de baguettes d'affichage dans les écoles Hérédia, Monge…

→ Création d'une armoire à clefs pour l'ensemble des véhicules de la commune et de la Communauté d'agglomération au garage municipal.

→ Rénovation des appuis de fenêtres à l'école Allezard.

Atelier peinture

→ Réfection des peintures de toutes les classes du groupe scolaire Hérédia.

→ Réfection des peintures du local de l'association « Elles aussi ».

→ Réfection des peintures de tous les locaux à la Maison des Combattants.

→ Réfection des peintures dans les box du service du magasin.

→ Réfection des peintures dans différents bureaux de l'hôtel de ville.

→ Réfection des peintures dans le couloir de l'école maternelle Chateaubriand.

→ Réfection des peintures de la cage d'escalier et du couloir de l'école Gaston Defferre.

→ Réfection des peintures du 1er étage de l'école Monge.

→ Réfection des peintures dans les sanitaires du rez-de-chaussée de l'école Léo Lagrange.

Préparation de l'événement « Jour de fête »

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'interventions par corps de métiers

1 123 pour l'électricité
229 pour la maçonnerie
606 pour la menuiserie
362 pour la peinture et vitrerie
1 380 pour la serrurerie
1 332 pour la plomberie
1 038 bons de commande annuels

Atelier plomberie

→ Remplacement de vannes de barrages à tous les étages de l'hôtel de ville.

→ Remplacement des radiateurs haute pression au service sécurité de l'hôtel de ville.

→ Rénovation des sanitaires à la maison de quartier du Petit Pré-Sablières.

→ Rénovation des sanitaires du 1er étage et des points d'eau à la maternelle Casalis.

→ Remplacement des robinets existants par des robinets à pression douce, adaptés pour les enfants en bas-âge dans les maternelles Monge, Hérédia et Mendès-France.

Atelier serrurerie

→ Remplacement et pose d'un portail barreaudé côté cour à l'école Félix Éboué élémentaire.

→ Création et pose d'un portail coulissant à l'entrée principale de l'école Félix Éboué.

→ Création et pose d'un portail coulissant à l'entrée du CTM.

→ Création et pose d'une vingtaine d'éléments barreaudés sur la dalle de la Habette.

→ Création d'un portail et d'une clôture au local Parcs et Jardins rue Pasteur Vallery-Radot.

→ Création et pose de modules barreaudés côté talus au service Jeunesse.

→ Création et pose de modules barreaudés sécuritaires pour les puits de lumière au groupe scolaire Hérédia.

→ Création et pose de clôtures sur les murets dans les cours du groupe scolaire Blaise Pascal (1ère tranche).

Logistique des fêtes

La mission de ce service est de répondre aux demandes (plus de 300 pour 2011) pour les manifestations, en assurant la mise en place des normes de sécurité des tentes, des tables, des chaises, des podiums.... Cette année les manifestations les plus importantes ont été les fêtes d'écoles, les fêtes de quartiers, la fête des Saints Populaires, Jour de fête et surtout le Tour de France.

ZOOM SUR...

Le service électricité

Dans le cadre des nombreuses manifestations extérieures, le service électricité a procédé à l'installation de plusieurs armoires électriques en poste fixe, notamment au Parc de la Brèche où deux unités ont été installées dont une escamotable provenant de l'ancien marché de l'avenue François-Mitterrand. Ces interventions permettront de faciliter l'organisation de manifestations sur ce site.

Espaces verts

Le service des Parcs et Jardins entretient 201 hectares (17,60 % de la surface de la ville), 11 000 m² de fleurissement répartis en 330 points, 95 massifs, et s'occupe de 27 bassins et fontaines. Ses domaines d'intervention sont les espaces verts publics et certains privés, entretenus dans le cadre de conventions.

Plantations de bulbes

6 000 bulbes naturalisables, c'est-à-dire qui pourront rester en terre et refleurir les années suivantes sans dégénérescence, ont été plantés cet automne sur la rue Juliette Savar. Ils accueilleront le printemps de leurs couleurs vives et claires.

Sauvegarde des rives

Le service des Parcs et Jardins a expérimenté en 2011, une nouvelle technique de restauration des berges de la Marne appelée « génie écologique » sur une portion de berge située près de l'UCPA : des branches de saule blanc ont été regroupées en « fascines » (fagots d'environ 2 mètres de long), elles-mêmes fixées aux pieux en acier existants. Ensuite, une bâche biodégradable a été posée afin de maintenir temporairement la terre, le temps que les « fascines » de saules s'enracinent, et que les roseaux plantés se développent et maintiennent définitivement le sol de la berge en place.

Valoriser les jardins familiaux… durablement

La charte « Jardiner durable » a été votée en conseil municipal du mois de décembre. Elle s'applique dans les jardins familiaux et pour le concours des balcons fleuris qui s'étendent aux pieds d'arbres à fleurir aussi entre voisins. Ces deux documents sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

Une consommation d'eau en baisse pour le patrimoine municipal

Plusieurs initiatives ont permis de diminuer les consommations d'eau pour les bâtiments et les espaces verts municipaux :

→ des stations de pompage ont permis d'économiser pour l'année 2011, 25 000 m³ représentant une économie de 40 K€/an ;

→ après la remise en état du système de pompage dans le puits existant, un réseau d'arrosage intégré a été mis en place dans le parc Dupeyroux, permettant également de faire des économies ;

→ le service a poursuivi la mise en conformité du réseau d'arrosage avec la législation européenne en installant des disconnecteurs sur le Mont-Mesly. Les disconnecteurs sont posés sur les réseaux d'eau potable utilisés pour l'arrosage des espaces verts (95 % des consommations encore aujourd'hui). Ils permettent d'empêcher le retour d'eau d'arrosage dans les circuits d'eau potable.

Les aires de jeux

Les nombreuses aires de jeux, 27 dans les cours d'école, 17 dans les crèches et 60 dans les squares, sont gérées par les équipes de terrain en termes de propreté et par l'équipe jeux pour les réparations ou les installations simples. Quelques jeux neufs sont venus enrichir les équipements ludiques, beaucoup de pièces vieillissantes ont été remplacées, des sols souples amortissant vétustes ont été refaits à neuf.

Le mur végétal de la fontaine de la croix des Mèches

Le premier mur végétal de Créteil, installé en octobre, vient animer et compléter la rénovation du secteur. Il retrouvera tout son éclat au printemps grâce au travail précis des jardiniers.

À l'occasion de l'ouverture de la station de métro Pointe du Lac, le pont Mitterrand reprend des couleurs et du caractère avec des bandes de vivaces soulignant la perspective longitudinale sur les anciennes banquettes de gazon.
Le service a planté près de 200 arbres sur la campagne 2010/2011 dont 60 % sont des nouveaux sujets, les restants venant en remplacement d'arbres abattus par mesure de sécurité. Parmi ces plantations, une trentaine de conifères. Il sera possible de reconnaître ces arbres à la plaque jaune apposée sur la planchette de soutien des colliers des arbres.

Mur végétal

Tous les quartiers ont bénéficié de ce renouvellement. Aussi, le Parc Dupeyroux a reçu 4 sorbiers des oiseleurs, plantés pour leurs baies comestibles pour les nombreux oiseaux du Parc et leurs fleurs butinées par les insectes, dont les abeilles du rucher.

Les partenariats ont été reconduits avec le Groupement des apiculteurs et la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux). En 2011, Le bilan général d'utilisation des nichoirs pour petits passereaux de Créteil est satisfaisant, puisqu'il atteint un taux d'occupation global des nichoirs de 65 %.
Le service des Parcs et Jardins a créé l'événement avec les profils de cyclistes dans les massifs, un totem sur le massif de l'hôtel de ville, l'ensemble des panneaux d'entrée de ville des villes-étapes du Tour de France 2011 sur le rond-point Jean Moulin, et tout le long du parcours de la dernière étape du Tour de France.

CHIFFRES CLÉS

21 m² d'espaces verts par habitant, 1 arbre pour 4 habitants

11 000 m² de fleurissement répartis en 330 points

95 massifs de vivaces et graminées

750 variétés de plantes fleuries réparties en 200 espèces différentes

2 500 m³ de déchets verts valorisés en paillage en 2011

65 nichoirs répartis sur une dizaine de sites

Plus de **10 %** des parcs et jardins et talus en prairie fleurie ou engrais verts, fauchés ou girobroyés

27 bassins et fontaines

Un réseau d'arrosage avec **260** compteurs et environs **300 km** de réseau

ZOOM SUR...

« Parcs et Jardins en Fête »

Quand les jardiniers découpent l'enrobé...

Des jardinières posées au centre d'un îlot routier... Sous leurs poids le revêtement de surface se lézarde. Une faille aussitôt colonisée par une touffe d'herbe, un pissenlit, un petit érable... De là, vient l'idée d'enlever les bacs qui « emprisonnent » les végétaux. En lieu et place d'ouvrir le sol, en enlevant partiellement cette croute minérale, trouver un substrat et planter. Nouvel élan pour un jardin de graminées, de lavandes, de gauras, limité par des passages découpés dans l'enrobé. Tout l'été, les végétaux ont prospéré, pour peu à peu trouver leur équilibre dans leur nouvel environnement, et à la place des jardinières se développe un jardin. Fort de ce premier succès, les jardiniers ont renouvelé l'expérience sur un autre carrefour afin de « naturaliser » l'environnement de la ville.

« Parcs et Jardins en Fête »

Parcs et Jardins en Fête

5 600 visiteurs ont été accueillis dans le Parc Dupeyroux à l'occasion de la 6e édition de « Parcs et Jardins en Fête ». Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine sur le thème de « Jardins secrets, secrets jardins ».
Ce rendez-vous permet au public de rencontrer, de découvrir le « jardin » autour d'animations et activités jardinages, culturelles, ludiques et pédagogiques.
Traditionnellement, c'est également l'occasion de la remise des prix du concours des balcons et maisons fleuris aux Cristoliens participants à l'embellissement de leur ville.

Gestion de la voirie, de l'assainissement et de l'éclairage public

Le service de la Gestion de la voirie, de l'assainissement et de l'éclairage public regroupe les unités suivantes : le bureau d'études voirie / assainissement / éclairage public, le service voirie / assainissement et le service de la réglementation du domaine public.

Bureau d'études voirie / assainissement / éclairage public

Les domaines d'activités de ce service (8 agents) correspondent à des travaux nécessitant l'intervention d'entreprises sur les voiries et les espaces publics, dans les cours d'écoles (revêtement seul), les équipements sportifs, les réseaux d'assainissement, l'éclairage public et les ouvrages d'art.

Les missions portent sur :

→ l'établissement des projets, y compris la réalisation des pièces graphiques sous DAO (dessin assisté par ordinateur);

→ la gestion des archives graphiques;

→ le suivi des travaux par les entreprises;

→ le suivi des opérations en maîtrise d'ouvrage externe (Communauté d'agglomération, SEMIC);

→ le suivi de l'éclairage public et de la signalisation tricolore.

En matière de voirie et d'ouvrages d'art

→ Rénovation des coursives et passerelles du quartier de la Croix des Mèches.
Ces travaux, réalisés en partenariat avec les copropriétés et bailleurs, ont démarré en octobre 2010 et se sont achevés en décembre 2011. Ils ont permis de retrouver un cheminement piéton confortable et sécurisé et de solutionner les problèmes d'étanchéité. Après avoir démoli l'ensemble des revêtements et équipements présents sur les coursives, un nouveau revêtement d'étanchéité, de nouvelles jardinières et leurs plantations ont été mis en place, l'éclairage public a été rénové et l'ensemble des gardes-corps a été rénové avec un habillage extérieur. Ces travaux très techniques ont également permis d'apporter une plus-value esthétique importante par la création d'espaces conviviaux aux abords des commerces, par la mise en œuvre d'un platelage en bois et la réalisation d'une aire de jeux au centre de l'allée Carpentier, animant ce lieu de passage, et par l'utilisation de nouveaux matériaux pour rompre avec l'omniprésence du béton. Ainsi, de nouvelles jardinières habillées de panneaux aspect bois, matériaux également utilisé pour l'habillage des garde-corps, ont été installées. Enfin, un mur végétal et un habillage ont été mis en place sur la fontaine de la Place de la Croix des Mèches et apportent une touche finale à cette opération qui aura métamorphosé l'aspect du quartier.

→ Création du quartier des Bleuets dans le cadre du programme de rénovation urbaine. Les travaux de viabilité qui ont permis de relier la rue Neuve à la rue Koch se sont accompagnés de travaux sur les réseaux (assainissement, eau potable, gaz et EDF avec le déplacement d'un poste transformateur). La place des Bouleaux a été réaménagée avec la réalisation de nouvelles plantations et la reprise des clôtures des groupes scolaires.

→ Programme de rénovation des voiries : rue de Joly entre la RD 19 et la rue de Mesly, carrefours Mauriac / Brèche et Brèche / Archives, avenue de Gaulle devant le centre commercial du Palais, avenue Billotte entre le rond-point de l'hôtel de ville et le boulevard Oudry.

→ Travaux d'aménagement des arrêts de bus des lignes modifiées suite à l'ouverture de la station de métro Pointe du Lac et de la ligne 393.

→ Réfection des voiries empruntées par le parcours du Tour de France : reprise d'affaissements, tapis et fissures.

→ Travaux sur pavages et dallages : reprise de la rue Paul François Avet.

→ Réfection de trottoirs notamment avenue de Gaulle entre la Préfecture et la Maison des associations et allée Poncelet.

→ Reprise d'affaissements de voirie dont rue de l'averse, rue Chéret, avenue de Gaulle au droit du Montaigut, rue de Mesly, rue Mauriac, rue Molière, rue Eiffel.

→ Création d'un accès au plateau d'évolution de la Habette, réaménagement du parking Picasso au Palais et reprise des enrobés au chantier communal situé au 32 rue de Mesly.

ZOOM SUR...

La numérisation des archives graphiques

Le bureau d'études a entrepris en 2011 la numérisation de ses archives graphiques. Avant l'informatisation des postes de dessinateurs, les plans étaient réalisés et archivés sur calques et sur papier. Ce sont au total près de 4 800 plans qui ont été scannés et qui servent de base à l'établissement de nouveaux projets ou à la mise à jour des différents plans de réseaux.

Éclairage public par LED rue du Cap

En matière d'éclairage public et de signalisation tricolore

L'éclairage public

La spécificité du réseau d'éclairage public cristolien est son alimentation en haute tension. La Ville achète du courant 20 000 volts au fournisseur depuis 5 points de livraison répartis sur le territoire, puis le transforme en 3 200 volts et le distribue au moyen de câbles enterrés dans toute la ville. Sur ces câbles sont branchés de plus petits transformateurs enterrés, 601 au total, qui produisent du courant 230 volts pour alimenter ses 10 315 candélabres.

Les principales réalisations en 2011 sont :

→ l'intervention sur le réseau « haute-tension ».
Pour que le réseau principal soit fiabilisé, 450 boîtes de coupures assurent le maillage en permettant, en cas de panne sur un câble, de réalimenter une grande partie du réseau par un autre côté. L'âge moyen du réseau est de 50 ans environ et certains organes sont aujourd'hui devenus vétustes et sensibles aux infiltrations d'eau. Aussi, chaque année, une enveloppe est-elle consacrée à leur remplacement ;

→ le remplacement du réseau Haute Tension entre le rond-point Jean Moulin et la RN 186 ;

→ le remplacement du réseau Haute Tension sur le carrefour Pompadour ;

→ la remise en état d'une cellule HTA du sous poste Pompadour ;

→ le remplacement de 11 transformateurs enterrés et de 7 boîtes de coupure ;

→ le remplacement de 74 candélabres.
Un grand nombre de candélabres a atteint sa limite de durée de vie et présente des signes de corrosion pouvant entraîner une rupture. Pour la sécurité des usagers sur la voie publique, ils doivent être remplacés. Ces remplacements sont l'occasion d'installer des lanternes plus performantes et plus respectueuses de l'environnement (choix de matériel avec des lampes à la puissance adaptée, abaissement de l'intensité lumineuse une partie de la nuit, etc.) ;

→ le remplacement et l'abaissement de la puissance sur 95 lanternes.
Depuis plusieurs années, une campagne de remplacement de globes (boules) a été lancée. Ces lanternes, en vogue dans les années 70, sont énergivores et responsables majoritairement de la pollution lumineuse des villes (60 % du flux lumineux est dirigé vers le ciel). Elles sont remplacées par des modèles adaptés à l'environnement et au site, d'une efficacité lumineuse égale ou supérieure à l'existant ;

→ l'étiquetage de candélabres.
L'étiquetage des candélabres permet au gestionnaire, aux riverains et aux équipes de maintenance de les retrouver rapidement sur le terrain. Il permet également, grâce au logiciel-métier adapté, de suivre la durée de vie des ampoules et matériels associés, et l'état des interventions sur le mobilier urbain ;

→ le contrôle des candélabres.
Cette année, l'état de stabilité de 100 candélabres a été contrôlé par une entreprise spécialisée. Seul un mat présentait « un danger potentiel » et a été déposé immédiatement pour être remplacé prochainement.

La signalisation tricolore

100 carrefours sont pourvus d'équipements de signalisation tricolore lumineuse, dont 31 entièrement équipés de diodes. 101 contrôleurs commandent ces équipements.
En plus de veiller à un fonctionnement permanent de ces équipements pour d'évidentes raisons de sécurité, l'enjeu est de poursuivre la mise aux normes des matériels d'une quarantaine d'entre eux.

ZOOM SUR...

La mise en place de lanternes LED

Dans le cadre d'un partenariat avec le fournisseur et l'entreprise de travaux, les premières lanternes LED ont été mises en place rue du Cap, afin que cette technologie puisse faire l'objet d'un test grandeur nature à Créteil. Ce type de lanterne, en constante évolution technique, permet la restitution d'une très bonne qualité d'éclairage, avec des consommations électriques réduites (250 W à 110 W) et une durabilité d'environ 5 à 10 ans sans entretien.

En matière d'assainissement

Les principales réalisations en 2011 sont :

→ la remise en état du collecteur d'eaux usées Ø 300 à l'angle de la rue Mauriac et de l'Avenue du Général de Gaulle ;

→ la réhabilitation du réseau d'eaux usées situé derrière le Palais de Justice ;

→ les travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées du quartier de la Croix des Mèches et le remplacement de 118 ml de canalisations ;

→ les travaux de réhabilitation et de mise en séparatif des branchements de la Maison des Associations ;

→ le démarrage de l'étude de conformité des branchements sur les secteurs prioritaires pour la réduction des pollutions rejetées au milieu naturel : rejets des eaux pluviales de l'ouvrage Cadre dans le lac et du collecteur Moulin Berson dans le Bras du Chapitre. Les reconnaissances de terrain (essentiellement sur les quartiers du Mont-Mesly et du Port-Ormetteau) ont permis de sectoriser les désordres et d'établir le programme d'enquêtes ;

→ le curage de l'ouvrage cadre passant sous la RD 1 ;

→ la première tranche de travaux pour supprimer les grilles caniveau du quartier Montaigut ;

→ des curages et des inspections télévisées des réseaux.

Suite à la mise en œuvre du règlement d'assainissement rendu applicable début janvier 2011, différentes procédures et documents type ont été mis en place dans le cadre des procédures d'urbanisme, des mutations immobilières et demandes de branchement. En collaboration avec la régie Assainissement, les opérations suivantes ont été réalisées :

→ instruction au titre de l'assainissement de 66 dossiers de permis de construire ou déclarations préalables ;

→ vérification de la conformité des installations d'assainissement intérieures suite à la dépose de permis de construire (6 contrôles) ;

→ réponse à 566 demandes de renseignements d'assainissement lors de la vente de biens ;

→ validation de 15 rapports de contrôle et établissement des certificats de conformité /non-conformité ;

→ instruction de 6 demandes de branchements aux réseaux.

Service voirie / assainissement

Les missions de ce service (59 agents) sont les suivantes :

→ l'entretien et la mise en place de la signalisation horizontale et verticale ;

→ l'entretien et la mise en place du mobilier urbain ;

→ l'entretien des chaussées et des trottoirs correspondant à des réfections ponctuelles ;

→ le déneigement ;

→ le suivi des interventions des concessionnaires sur le domaine public ;

→ le suivi des autorisations d'occupation du domaine public ;

→ l'entretien des réseaux d'assainissement ;

→ la surveillance et l'entretien des stations de relevage.

Ce service intervient sur toutes les voiries et leurs dépendances communales et sur les réseaux d'assainissement communaux.

En matière de voirie

Ces équipes, fortes de 20 agents, sont intervenues sur près d'une quarantaine de sites, pour reprendre la chaussée ou le trottoir (enrobé à chaud, pavage et dallage) ou installer des bornes et des bordures de défense. Cette activité a nécessité l'emploi de plus de 255 tonnes d'enrobés et de près de 220 bordures de défense.
Le service assure également les opérations de déneigement qui ont nécessité en 2011 l'emploi de près de 100 t de sel de déneigement (contre 500 t en 2010).

ZOOM SUR...

L'assistance au déneigement des trottoirs

Une assistance a été apportée aux riverains des zones pavillonnaires pour le déneigement des trottoirs à leur charge sous la forme d'une mise à disposition gratuite de sel aux personnes de plus de 60 ans. La distribution a démarré en octobre 2011. Pour l'année 2011, 127 seaux de sel de 10 kg ont été distribués au 32 rue de Mesly et 98 seaux ont été livrés aux personnes présentant des difficultés de déplacement.

En matière de signalisation

Cette équipe de 13 agents est en charge de la maintenance et de la pose de mobiliers urbains et d'équipements de signalisation routière.

En 2011, ont été réalisés :

→ 279 passages piétons mis en peinture dont 14 créés ;

→ 262 places de stationnement marquées dont 205 nouveaux tracés ;

→ 5,8 km de marquages horizontaux (lignes continues, discontinues, lignes de stop, zébras...) réalisés ;

→ 23 barrières pivotantes à clef prisonnière installées en remplacement des barrières forestières, permettant un meilleur respect des espaces à caractère piétonnier ;

→ 66 bancs (dont 15 nouvelles implantations), 60 corbeilles de propreté (dont 12 nouvelles implantations), 237 potelets (dont 135 nouvelles implantations), 263 barrières type Croix de Saint André (dont 71 nouvelles implantations) scellés ;

→ 775 panneaux de police et plaques de rues (dont 130 nouvelles implantations) remplacés ou scellés ;

→ 3 crottinettes mises en place.

En matière d'assainissement

L'entretien régulier du réseau communal d'assainissement composé de 102 km de réseaux de collecte des eaux pluviales, de 90 km de réseaux de collecte des eaux usées et de 6,6 km de réseaux unitaires, est assuré par le service municipal de l'assainissement. Pour ce faire, ce service emploie 19 agents et dispose de deux hydro cureuses de 26 tonnes, d'une hydro cureuse de 13,5 tonnes et de 4 mini bennes étanches de 3,5 tonnes.
La formation du personnel s'est poursuivie en 2011 avec un stage sur les techniques de curage et de maintenance des réseaux d'assainissement.
La mission du service municipal de l'assainissement se décline plus précisément de la manière suivante :

→ la vérification et l'entretien du réseau lorsque celui-ci présente des défauts d'écoulement ;

→ le curage systématique des réseaux : 31,5 km de canalisations d'eaux usées et 4,4 km de canalisations d'eaux pluviales ont été curées en 2011 avec un total de 156 tonnes de boues de curage mises en décharge ;

→ le curage et le lavage des avaloirs (597 interventions), des grilles (1 646 interventions) et des siphons de sol (245 interventions) ;

→ la surveillance des stations de relevage, le suivi électromécanique et l'entretien de ces ouvrages étant assurés par un prestataire privé ;

→ l'entretien des chambres de dessablement et de décantation (14) et des bacs à graisse des équipements municipaux ;

→ le nettoyage des berges du lac et du canal ;

→ des interventions ponctuelles (139) pour traiter des dysfonctionnements provoquant une gêne chez des particuliers ou dans des bâtiments publics ;

→ suivi des concessionnaires et de l'occupation du domaine public.
Le service assure l'interface avec les entreprises de travaux des différents concessionnaires et la coordination des interventions. Plus de 500 Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) ont été traitées en 2011, avec information des entreprises sur les réseaux de la Ville présents dans les secteurs de travaux.
Le service assure également la gestion des autorisations d'occupation du domaine public dans le cadre des travaux et les états des lieux avant travaux. Il délivre et assure le contrôle des autorisations d'occupation du domaine public liées aux commerces et activités (terrasses, panneaux, commerces ambulants…).

Service de la réglementation du domaine public

Ce service (3 agents) assure les missions suivantes :

→ la prise d'arrêtés municipaux temporaires ou permanents pour réglementer la circulation et le stationnement ;

→ la gestion des panneaux publicitaires et la perception des taxes afférentes ;

→ l'instruction des dossiers d'autorisation des appareils de levage ;

→ l'élaboration du dossier technique et la mise en œuvre des illuminations de fin d'année ;

→ l'instruction des dossiers de manifestations sur le domaine public et des tournages de films ;

→ le suivi du prestataire d'aménagement du domaine public en mobilier urbain ;

→ le suivi des études d'intérêt local sur le stationnement et le jalonnement routier et piétonnier ;

→ la mise en œuvre des travaux sollicités par la Commission d'Intégration des Personnes Handicapées (CIPH) ;

→ 428 arrêtés temporaires ou permanents pris en 2011 ;

→ 11 dossiers d'autorisation d'appareils de levage instruits ;

→ 65 dossiers de manifestations instruits ;

→ la gestion des taxes afférentes aux enseignes, pré-enseignes et panneaux publicitaires de 167 sociétés ou entreprises représentant 7 324,20 m² dont 1 195,50 m² pour 108 panneaux de sociétés publicitaires ;

→ la gestion de la redevance annuelle de 22 panneaux publicitaires représentant 176 m² ;

→ la gestion de la redevance annuelle d'occupation du domaine public par les réseaux de communications électroniques ;

→ le suivi de 11 opérations pour améliorer l'accessibilité des personnes handicapées ;

→ le suivi de 10 stations de vélos en libre-service Cristolib' comprenant 130 vélos et 254 points d'accroche. Ce service permet la location de vélos avec ½ heure gratuite.

En matière d'aménagement du domaine public en mobilier urbain, le dernier matériel a été renouvelé en 2011, soit 112 abribus, 126 mobiliers d'affichage (2 m²) d'information ville et publicitaire, 58 mobiliers d'affichage (8 m²) d'information ville et publicitaire, ainsi que 11 journaux électroniques d'information.

ZOOM SUR...

L'IMPLANTATION DES STATIONS AUTOLIB'

Dans le cadre de la mise en place du service public de location de véhicules électriques en libre service AUTOLIB', 20 stations en libre-service ont été définies sur le territoire de la ville de Créteil dont 19 sur la voirie. Une station comporte en moyenne 6 places de stationnement avec bornes de recharge.

La station de l'avenue de la France Libre a été réalisée pour l'ouverture du service le 5 décembre 2011. La location des véhicules est disponible par abonnement à la journée, à la semaine ou à l'année. Pour ce dernier la location est de 5€ la 1ère demi-heure, 4€ la deuxième puis 6€ les suivantes.

Station Autolib'

CHIFFRES CLÉS

132,16 km de voiries

177 km de réseaux d'assainissement (eaux usées, eaux pluviales et unitaires)

Environ **10 000** points lumineux en éclairage public

100 carrefours équipés de signalisation tricolore

25 passerelles et ponts

Aménagement et développement

Les missions principales de cette direction portent sur le pilotage et/ou le suivi des grands projets d'aménagement qui concourent au développement de la commune, l'élaboration des projets, la rédaction des documents fondateurs et la maitrise des actions foncières et immobilières (acquisitions, cessions) au travers du service Foncier. La direction de l'Aménagement et du développement participe par ailleurs à l'élaboration du Programme Local de l'Habitat conduit par Plaine centrale.

Les projets de rénovation urbaine de Créteil

Le projet de rénovation urbaine du quartier des Bleuets

Pour rappel, les partenaires de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) ont signé le 17 décembre 2008 la convention pluri-annuelle de rénovation urbaine qui les engage sur un programme ambitieux d'opérations sur l'habitat, les espaces extérieurs et les équipements publics.

La direction de Projet (direction générale de l'urbanisme et du développement) a, sous le contrôle du « Comité stratégique et de suivi municipal », coordonné et participé à l'ensemble des réunions des groupes de travail thématiques chargés de mettre en œuvre les opérations inscrites à la convention pluriannuelle.

C'est ainsi que durant toute l'année 2011 ont été développées les actions suivantes :

→ relogement de l'ensemble des ménages des deux premiers bâtiments (dénommés I et J) ;

→ engagement en début d'année des travaux de rénovation lourde et de restructuration des bâtiments J et I, qui seront livrés respectivement en juillet et octobre 2012 ;

→ aménagement des espaces extérieurs publics et privatifs : pour ce qui concerne la commune, le programme de la première tranche des travaux de désenclavement du quartier et de réaménagement de la place des Bouleaux a été finalisé en 2010. La seconde phase de travaux sera probablement engagée en 2013, ce qui permettra le désenclavement complet du quartier par la création d'une nouvelle voirie ;

→ rénovation du groupe scolaire Charles Beuvin prévue en trois tranches, la seconde ayant été réalisée en 2011 ;

→ reconstruction de la Maison Pour Tous et du Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) départemental » : les études de faisabilité et de programmes nécessaires à la réalisation de cet équipement ont été finalisées en 2011. Le concours d'architecte sera réalisé en 2012.

La réalisation du projet de rénovation urbaine du quartier des Bleuets a nécessité en 2011 l'organisation de plus de 50 réunions des « groupes de travail thématiques » mis en place dans le cadre de la conduite de projet.

Le projet de rénovation urbaine du quartier du Petit Pré – Sablières

2011 a représenté une année fondamentale pour le projet de rénovation urbaine du quartier Petit Pré – Sablières.

Pour rappel, Monsieur le Maire avait présenté le projet urbain de ce quartier le 6 décembre 2010, lors du comité national d'engagement de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) qui a émis un avis favorable.

Suite à cet avis, une réunion publique de concertation a été organisée le lundi 31 janvier 2011 au sein de l'auditorium du conservatoire Marcel DADI. Cette réunion a permis, sous l'égide de Monsieur le Maire, de présenter en détail le projet de rénovation urbaine et les modalités de sa mise en œuvre.

Le 7 octobre 2011, la « convention pluriannuelle ANRU » et le « protocole partenarial de relogement » ont été signés par les partenaires.

La direction de Projet (direction générale de l'urbanisme et du développement) a coordonné et participé à l'ensemble des réunions des groupes de travail thématiques chargés de mettre en œuvre les opérations inscrites à la convention pluriannuelle.

Rénovation de la place des Bouleaux

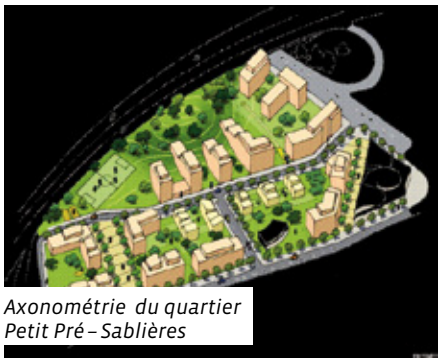

Axonométrie du quartier Petit Pré – Sablières

C'est ainsi que la « cellule technique de relogement et d'accompagnement social » a été mise en place pour débuter les relogements des ménages de la partie « Petit Pré » du quartier.
Le groupe de travail « Habitat – résidence Universitaire – programme de bureaux » piloté par le directeur de l'urbanisme opérationnel a mis en œuvre l'ensemble des procédures ad hoc nécessaires à la réalisation du projet.

Le service foncier

Les principales missions confiées au service Foncier sont les transactions de biens immobiliers (acquisition, cession ou échange) induites par la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire communal.
Les acquisitions, cessions ou échanges concernant des immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que la rétrocession de voiries représentent l'essentiel de l'activité du service. Des procédures moins classiques viennent ponctuer ces activités, notamment les dossiers d'enquêtes publiques ou les régularisations de division en volume, par exemple.
Les acquisitions sont mises en œuvre par voie d'expropriation, de préemption, ou amiable, acquis en réserves foncières ou pour la réalisation d'un projet d'intérêt public.
Pour l'essentiel, les acquisitions par voie de préemption sont mises en œuvre dans le cadre de la convention passée avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) afin de développer le logement et l'activité dans le centre ancien de la commune.

En 2011, les acquisitions et cessions suivantes ont été finalisées :

Acquisitions

→ Voirie : Dalle Félix Éboué (lots n°s 1318 et 1321).

→ Voirie : 44, chemin des Mèches.

→ Voirie constituant la place du centre commercial de la Lévrière : 30, rue du Maréchal Lyautey.

→ Bâtiment d'habitation (lot A) + terrain (lot B) sis 59, av. Pierre Brossolette / 72, rue du Général Leclerc.

→ Crèche Ambroise Paré sise 1, rue Ambroise Paré.

→ Centre commercial Haut du Mont-Mesly : acquis par voie de préemption (transfert de propriété en 2011, régularisé par acte authentique le 15/02/2012).

Cessions

→ Local commercial sis 7, rue des Réfugniks.

→ Bâtiment sis 5, avenue de la République.

→ Immeuble d'habitation (lot A) sis 72, rue du Général Leclerc.

→ Bâtiment industriel sis 6, rue Soddy.

→ Bâtiment et terrain sis 5, rue Jean Lemoine.

→ Bâtiment d'habitation sis 3, rue d'Estienne d'Orves.

Ainsi pour l'année 2011, 11 dossiers ont été régularisés par acte authentique auprès de l'Office Notarial de Créteil.

→ CHIFFRES CLÉS

PLAN LOCAL DE LA CHARTE NATIONALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE

60 logements locatifs sociaux construits sur le site de l'ancienne clinique du Mont-Mesly (SEMIC) : **4 861** heures d'insertion réalisées et 2 contrats en CDI signés

55 logements locatifs sociaux construits sur la ZAC des Sarrazins : **2 755** heures d'insertion réalisées

Plus de **50** réunions des « groupes de travail thématiques » se sont tenues dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier des Bleuets

ZOOM SUR…

L'application du « plan local de la charte nationale d'insertion par l'économique » élaborée dans le cadre du projet de rénovation des Bleuets (PRU des Bleuets).

L'application du « plan local de la charte nationale d'insertion », signé le 5 février 2010 permet, au regard des objectifs fixés, de tirer un premier bilan positif :

→ **Construction de 60 logements locatifs sociaux sur le site de l'ancienne clinique du Mont- Mesly (SEMIC)**
La résidence « Les Jardins de Mesly » a été livrée en octobre 2011. 4 861 heures d'insertion ont été réalisées (pour 4 107 heures prévues initialement). 2 personnes ont été embauchées en CDI par 2 entreprises et des contrats d'apprentissage ont été signés.

→ **Construction de 55 logements locatifs sociaux sur la ZAC des Sarrazins (EFIDIS)**
L'opération « Les Saules » a été livrée en octobre 2011. 2 755 heures d'insertion ont été réalisées (pour 2 732 heures prévues initialement).

→ **Première phase d'aménagement des voiries et autres espaces extérieurs publics :** liaison de la rue Neuve et de la rue Koch et requalification de la place des Bouleaux (Commune).
1 146 heures d'insertion ont été réalisées au 11 octobre 2011 (pour 1 107 heures prévues initialement).

→ **Rénovation du groupe scolaire Charles Beuvin (Maître d'ouvrage : Commune)**
Tranche 1 : sur les 636 heures d'insertion prévues, 420 heures ont été réalisées
Tranche 2 : sur les 302 heures d'insertion prévues, 230 ont été réalisées.
Les heures d'insertions non réalisées seront reportées sur la troisième phase de travaux qui aura lieu pendant les vacances estivales de 2012.

→ **Réhabilitation des bâtiments (EFIDIS)**
Pour rappel, 21 614 heures d'insertion sont prévues pendant la durée des travaux de réhabilitation. Au 31 décembre 2011, 1 706 heures ont été réalisées. Un bilan sera réalisé au terme de la rénovation des deux premiers bâtiments qui seront livrés en 2012.

Urbanisme opérationnel

La direction de l'Urbanisme opérationnel (D.U.O) regroupe le service du Droit des sols assurant la gestion des autorisations d'urbanisme (accueil du public, instruction des dossiers, contrôles après travaux…) et la cellule Sécurité Accessibilité chargée de la sécurité des Établissements Recevant du Public et des Bâtiments d'Habitation.
La D.U.O assure également l'élaboration et l'évolution de la réglementation et des documents de planification de la politique urbaine communale (plan local d'urbanisme, zones d'aménagement concerté).
Elle participe au traitement des plaintes et contentieux liés à l'urbanisme ainsi qu'à la mise à jour des données du recensement.

Principaux permis de construire

→ La délivrance de l'avant dernier lot de la ZAC de la Pointe-du-Lac comprenant 60 logements en accession.

→ La réhabilitation des bâtiments des Bleuets.

→ La construction d'un immeuble de 77 logements en accession rue des Bordières.

→ Le permis de construire relatif à la réhabilitation du foyer ADEF rue Marc Seguin qui comptera 356 chambres.

→ La construction de deux immeubles d'habitation de 80 logements en accession avenue de Verdun.

→ La réalisation de 29 logements sociaux avenue Pierre Brossolette.

→ La réhabilitation de l'ancien foyer de La Poste rue Chéret en résidence étudiante et 29 logements sociaux.

La DUO participe à la mise en place et au suivi de la procédure de la ZAC du quartier Petit Pré – Sablières initiée en 2011 par Valophis Habitat.

Au cours de l'année 2011, la DUO a mis en place deux procédures de modification du PLU qui ont notamment concerné la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine du quartier Petit Pré – Sablières.

Une procédure de révision simplifiée du PLU a également été initiée, pour permettre le renouvellement du site occupé actuellement par l'usine de la société Pernod, et afin d'y accueillir un programme diversifié de 650 logements, de deux résidences étudiantes, de locaux d'activité commerciale et de bureaux, tout en préservant l'activité présente sur le site dans l'emblématique bâtiment de la « pyramide inversée », ainsi que par la reconstruction du centre de recherche de la société Pernod-Ricard.

Grandes opérations

En septembre 2011, la nouvelle station de Métro ligne 8 « Créteil Pointe du Lac » a été ouverte au public, reliant ainsi les quartiers Pointe du lac, Source et Sarrazins et assurant la liaison avec le TCSP (Transport en commun en site propre Sucy-Bonneuil-Pompadour).

Par ailleurs les travaux de reconstruction du collège Laplace s'achèveront au deuxième semestre 2012, et permettront d'accueillir les élèves pour la rentrée scolaire 2012-2013.

Enfin, les travaux de la future médiathèque projetée place de l'Abbaye ont débuté en juin 2011 et devraient s'achever d'ici deux ans.

Nouvelle station « Créteil – Pointe du Lac »

ZOOM SUR...

Deux opérations

Foyer ADEF
Le projet prévoit la réhabilitation intérieure et extérieure de 263 chambres du Foyer de travailleurs ADEF et la création de 93 chambres supplémentaires.
Ce bâtiment d'une SHON de 10 880 m², est élevé sur 5 niveaux sur un terrain de 8 543 m².

Les Bleuets
Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, les travaux de réhabilitation des bâtiments du quartier des Bleuets ont débuté le 21 juillet 2011 avec la délivrance de l'autorisation municipale.

Les travaux de revalorisation des façades comprendront la réfection des éléments, le bétonnage, la remise en peinture des pignons, le remplacement des menuiseries, la mise en place de volets roulants avec stores colorés et la revalorisation des halls.

CHIFFRES CLÉS

80 permis de construire, 149 déclarations préalables, **12** permis de démolir

52 autorisations d'aménagement, **2** publicités

37 enseignes

519 certificats d'urbanisme, **982** demandes de renseignements d'urbanisme

146 établissements visités par la commission communale de sécurité (CCS) des établissements recevant du public, dont 101 au Centre Commercial Régional dont les locaux inférieurs à 300 m² relèvent depuis le 1er janvier 2009 de la compétence de la CCS

Ces visites ont donné lieu à **121** avis favorables, **14** réceptions et ouvertures au public et **11** procès verbaux de carence ou avis défavorable

Parallèlement, la Commune a participé à **27** visites en commission départementale de sécurité

Les services ressources

Ressources humaines

Les missions de la direction des Ressources humaines sont réparties en différents services : Gestion administrative du personnel, Budget-comptabilité - paie - congés - accidents de service, Formation, Mission de prévention d'hygiène et sécurité au travail, Relations sociales, Pôle médico-social, Pôle restauration municipale et Gestion de l'emploi du personnel.

Gestion administrative du personnel

Instauration du complément de régime indemnitaire

À compter du 1er janvier 2011, il a été versé un complément de régime indemnitaire de 25 euros nets à tous les agents de la ville occupant un poste permanent.
Plus de 2 300 actes administratifs (Ville et CCAS) concernant ce versement ont été produits par le service de la Gestion administrative du personnel.

Reconduction du dispositif de la GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat)

L'objectif de la GIPA est de compenser une éventuelle perte de pouvoir d'achat. Elle est calculée sur le traitement indiciaire des agents par rapport à une période de référence (pour l'année 2011, du 31 décembre 2006 au 31 décembre 2010).
La GIPA 2011 a concerné 12 agents de catégorie A, 11 de catégorie B et 43 de catégorie C, soit 66 agents au total pour un montant global de 42 119 €.

Formation

L'effort de formation en matière d'hygiène et de sécurité a été maintenu (gestes et postures, prévention des conduites à risque, CACES, SST, sécurité incendie). 362 agents ont bénéficié de 545 journées de formation.

89 stages de professionnalisation dans différents domaines (parcs et jardins, techniques, sécurité, bureautique, approche de l'environnement territorial) ont été organisés par le service Formation, auxquels s'ajoutent les 11 groupes de remises à niveaux et les formations professionnelles individuelles.

Des formations réservées aux agents en reclassement ont également été mises en place, notamment un groupe de remise à niveaux sous forme d'atelier personnalisé.

77 agents de catégorie C ont suivi une formation d'intégration avant titularisation de 5 jours et une demi-journée de découverte du livret individuel de formation.

Enfin, 39 agents ont suivi une préparation à un concours ou à un examen professionnel et 31 ont été lauréats.

Le recrutement de 12 apprentis a été maintenu.

Mission de prévention d'hygiène et sécurité au travail

2 réunions du CHS (11 février et 18 novembre 2011)

Parmi les thèmes abordés au cours de ces deux réunions, on peut citer :

→ la fourniture de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle ;

→ le programme pluriannuel d'installation de défibrillateurs dans des équipements communaux ;

→ la mise en service d'un autocar doté d'un éthylotest anti-démarrage ;

→ le renouvellement de la formation d'agents de l'hôtel de ville à la sécurité-incendie, ainsi que les actions relatives aux consommations à risques.

Zoom sur...

La création de nouveaux cadres d'emplois

La création du nouveau cadre d'emplois des techniciens territoriaux, qui fusionne les anciens cadres d'emplois des contrôleurs territoriaux et des techniciens territoriaux, a eu lieu fin 2010.
Il s'agit d'un nouveau cadre d'emplois composé de 3 grades : technicien principal de 1ère classe, technicien principal de 2e classe et technicien.

En juin 2011, la création du nouveau cadre d'emplois des animateurs, composé de 3 grades : animateur principal de 1ère classe, animateur principal de 2e classe et animateur.

Également en juin 2011, la création du nouveau cadre d'emplois des éducateurs activités physiques et sportives, composé de 3 grades : éducateur des APS de 1ère classe, éducateur des APS de 2e classe et éducateur des APS.

12 VISITES DE LOCAUX PAR LA COMMISSION DÉLÉGUÉE DU CHS

Ces visites ont notamment concerné :

→ l'hôtel de ville (réaménagement du poste des hôtesses d'accueil et de bureaux au 3e étage, projet d'installation d'une solution de gestion du temps de travail);

→ l'installation d'une banque de self dans dix écoles élémentaires;

→ la rénovation de la cuisine de la mini-crèche de l'Échat et de l'école maternelle Félix Éboué;

→ l'aménagement de locaux pour les clubs du 3e âge, le magasin, les ateliers et le self du CTM.

LES RELATIONS SOCIALES

TROIS RÉUNIONS DU CTP (11 MARS, 10 JUIN ET 30 NOVEMBRE 2011)

Parmi les thèmes abordés au cours de ces trois réunions, il faut retenir :

→ le remplacement des badgeuses électro-mécaniques par une solution informatique de gestion du temps de travail;

→ la mutualisation de services entre la ville de Créteil et Plaine centrale;

→ la revalorisation des prestations d'action sociale;

→ la revalorisation du régime indemnitaire;

→ la réforme du cadre d'emplois des infirmiers et des techniciens;

→ la mise à jour du règlement particulier de travail du personnel des écoles;

→ l'adoption d'un règlement pour les référents et surveillants de restauration scolaire;

→ la mise à jour du règlement des congés et autorisations d'absence.

En outre, 14 réunions de groupe de travail ont été organisées pour préparer les CTP. Elles ont porté sur l'ensemble des thèmes précités mais également sur la mise en place d'un groupe de réflexion sur les postes et conditions de travail.

GESTION DE L'EMPLOI DU PERSONNEL

Ce service assure principalement la gestion du recrutement des agents de la ville et du CCAS, ainsi que la mobilité interne des personnels.

Il assure aussi le suivi des effectifs permanents et non permanents des agents des deux collectivités.

Il participe largement aux procédures de reclassement professionnel pour raisons médicales (recherche de postes d'accueil) en collaboration avec les autres services de la DRH.

Il organise la gestion et l'organisation des prestations de surveillance de restauration scolaire pendant la pause méridienne.

→ CHIFFRES CLÉS

GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

7 réunions des CAP (dont 3 en A, 2 en B et 2 en C)

259 promotions (dont 16 en catégorie A, 30 en catégorie B et 213 en catégorie C)

66 agents ont bénéficié de la GIPA

FORMATION

362 agents ont bénéficié de 545 journées de formation en matière d'hygiène et de sécurité

89 stages de professionnalisation ont été réalisés

MISSION DE PRÉVENTION D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

2 réunions du CHS

12 visites de locaux par la commission déléguée du CHS

RELATIONS SOCIALES

3 réunions du CTP

14 réunions de groupes de travail ont eu lieu pour préparer les CTP

GESTION DE L'EMPLOI DU PERSONNEL

Effectifs permanents :
Ville : **1 784** agents
CCAS : **401** agents

De plus, de nombreux agents sont recrutés occasionnellement pour effectuer des prestations d'accueils de loisirs sans hébergement et des interventions d'auxiliaires de soins pour le CCAS.

Diffusion d'avis internes de vacances d'emplois : **36** avis internes en 2011

Congés bonifiés : **38** agents (Ville et CCAS) et leur famille ont bénéficié de ce dispositif

Offres d'emplois diffusés dans la presse : **14** annonces (Ville et CCAS)

176 recrutements sur emplois permanents ont été réalisés en 2011

49 recrutements en remplacement ont été réalisés en 2011

Commande publique

La direction de la Commande publique a en charge la passation des marchés, des contrats et des délégations de service public de la commune et de ses établissements publics, dans le respect de la réglementation en vigueur.

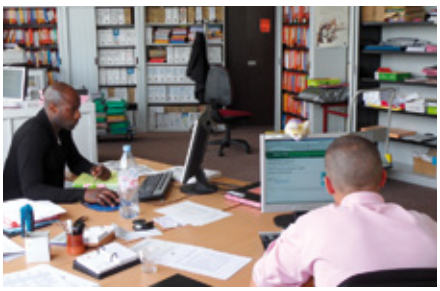

Optimisation des dépenses

La direction de la Commande publique optimise la gestion des dépenses publiques en recherchant le meilleur rapport qualité-prix dans sa négociation avec les entreprises, et gère l'agrément des fournisseurs de la commune et de leurs sous-traitants dans le cadre d'une politique globale d'achats. Une assistance est prodiguée aux services dans le cadre de l'exécution des marchés et des achats conclus sur simple devis.

Gestion du magasin central

La direction de la Commande publique gère également le magasin central de la commune : gestion des stocks d'habillement, de fournitures de bureau et de produits d'entretien, blanchissage du linge des écoles et des services municipaux, réparation des appareils des écoles, rénovation du mobilier scolaire, gestion du matériel électoral.

Création de groupements de commandes pour les marchés publics

Dans le cadre d'une politique de rationalisation des achats en matière de fournitures, de services et de travaux et de globalisation des coûts inhérents aux procédures de marchés publics, la commune de Créteil, la Communauté d'agglomération de la Plaine centrale du Val-de-Marne et le Centre Communal d'Action Sociale de Créteil ont décidé de créer des groupements de commandes afin d'optimiser notamment la politique d'achat des membres du groupement, grâce à la réalisation d'économies liées à l'augmentation des volumes et à l'obtention de meilleures offres techniques.

L'année 2011 a donc été marquée par un accroissement du nombre de consultations lancées dans ce cadre.

Principaux marchés publics

→ Maîtrise d'œuvre pour la requalification du centre commercial de la Lévrière.
→ Travaux de pose de canalisations pour le raccordement de 65 logements au réseau de chauffage urbain.
→ Travaux de rénovation du groupe scolaire Beuvin (2e tranche).
→ Traitement des termites sur le territoire communal.
→ Travaux de mise en conformité de la cuisine du groupe scolaire Éboué.
→ Achat d'une saleuse.
→ Achat de défibrillateurs entièrement automatisés.
→ Achat de panneaux d'affichage électronique pour le Palais des Sports.

Prise en compte des problématiques de développement durable dans les marchés publics

Les problématiques de protection de l'environnement et d'insertion sociale font partie intégrante de tous les grands projets de la ville et des consultations qui en découlent. À cet effet, une attention toute particulière est portée à leur prise en compte dans l'objet même du marché, dans les clauses d'exécution ou dans les critères de jugement.

Les dossiers de consultation sont mis en ligne, sur la plate-forme de dématérialisation, dès la publication de l'avis d'appel à la concurrence. Les candidats sont de plus en plus nombreux à les télécharger, diminuant ainsi la consommation de papier.

Zoom sur...

L'achat de défibrillateurs

Dans le cadre des budgets 2011 d'investissement de la Ville et du CCAS, les crédits nécessaires à l'acquisition de défibrillateurs ont été inscrits.
Une consultation a donc été lancée, selon une procédure adaptée, afin de désigner le fournisseur de ces matériels.
La société CARDIAC SCIENCE qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, a été retenue.
33 appareils ont été achetés (27 pour la Ville et 6 pour le CCAS) pour un montant de 44 000 € TTC.

Ces appareils, entièrement automatisés afin de pouvoir être utilisés par des personnes non formées, sont installés dans les équipements municipaux recevant du public ainsi que dans les résidences pour personnes âgées et les clubs de 3e âge.

→ Chiffres clés

9 agents à la direction de la Commande publique

15 agents au service du Magasin général

97 consultations lancées : 29 appels d'offres ouverts dont 3 en groupement de commandes avec le CCAS et 68 procédures adaptées (MAPA) dont 2 en groupement de commandes avec le CCAS

175 marchés conclus pour la Ville pour un montant global maximum de 7 599 640 € HT

28 marchés conclus pour le CCAS pour un montant global maximum de 1 022 000 € HT

226 700 € d'investissement et **129 300 €** de fonctionnement pour la direction de la Commande publique, **751 750 €** de fonctionnement pour le Magasin général

Juridique et contentieux

Les objectifs du service au regard des missions qui lui sont confiées consistent à travers la mise en œuvre d'une sécurisation juridique, d'une prévention maximale des risques et d'une optimisation budgétaire à répondre de la façon la plus efficace aux attentes de la collectivité et des usagers.

Missions principales

Dans le cadre de ses missions, le service Juridique et du contentieux assure :
→ l'élaboration et le suivi des contrats d'assurance ;
→ la mise à jour du patrimoine communal ;
→ la gestion des dossiers de sinistres et de contentieux ;
→ la préparation et le suivi de l'exécution du budget du service ;
→ le traitement de dossiers soumis à des obligations légales tels que le débit de boissons (créations, mutations, transferts, ouvertures tardives), les syndicats professionnels (créations, modifications, dissolutions), les dérogations au repos hebdomadaire et les tours de garde des pharmacies et boulangers.

L'équipe chargée de l'ensemble de ces missions est composée de 4 agents dont 2 à temps partiel, un responsable de service et un directeur.

Contrats d'assurance

Tous les contrats d'assurance de la commune représentent budgétairement en 2011, 880 000 € dont :
→ 255 000 € consacrés à la responsabilité civile de la commune et la couverture des biens (275 356 m² de surface développée assurés) ;
→ 155 000 € pour le parc automobile (379 véhicules) ;
→ 470 000 € pour les risques statutaires du personnel (accident du travail, décès pour un peu plus de 1 600 agents).

Contentieux

Le service assure la collaboration à la rédaction et le suivi des mémoires avec les services concernés et les avocats désignés. Il procède en outre à l'étude des jugements, à leur suivi et application, ainsi qu'aux paiements ou recouvrements qui en découlent et effectue, par ailleurs, le règlement des honoraires divers (avocats, huissiers…).

Enfin, il assure une veille juridique en matière jurisprudentielle et d'évolution du droit.

En 2011 :
→ 5 décisions ont été prises pour la défense des intérêts de la commune ;
→ 1 décision prise pour désigner un avocat représentant la commune suite aux blessures dont a été victime un agent ;
→ une quarantaine de dossiers contentieux étaient en cours.

Conventions et contrats

À la demande des services de la collectivité, le service Juridique élabore des conventions nouvelles et des contrats particuliers. Il en assure le suivi et le renouvellement.
Il a, en outre, en la matière un rôle général d'étude, de conseil et d'assistance.
Les objectifs du service au regard des missions qui lui sont confiées consistent à travers la mise en œuvre d'une sécurisation juridique, d'une prévention maximale des risques et d'une optimisation budgétaire à répondre de la façon la plus efficace aux attentes de la collectivité et des usagers.

→ Chiffres clés

374 sinistres hors risques statutaires dont 156 en responsabilité, 27 en dommages aux biens, 148 en dommages automobiles et 43 divers

30 véhicules supplémentaires ont été assurés et **29** retirés du parc automobiles

5 expositions ont été réalisées pour une valeur totale de 92 090 €

Pour les syndicats professionnels il a été enregistré : 4 créations, 14 modifications de la liste des membres du bureau, 6 modifications des statuts, 1 modification de l'intitulé du syndicat, 12 dossiers incomplets

26 arrêtés municipaux de dérogations au principe du repos hebdomadaire ont été établis, 10 ont été pris en dérogation à l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage et 1 arrêté préfectoral pris pour une fermeture tardive

Zoom sur…

La loi n° 2011-302 du 22 mars 2011

La loi n° 2011-302 du 22 mars 2011 entrant en vigueur le 1er juin 2011 a modifié la réglementation applicable aux établissements de restauration et aux commerces de vente d'alcool à emporter.
La délivrance des licences restaurants et des licences à emporter n'est donc plus effectuée par les services des douanes mais doit faire l'objet d'une déclaration en mairie à l'identique des licences de débits de boissons à consommer sur place.
De plus, la licence 1 relative à la vente de boissons sans alcool a été supprimée.

Pour l'année 2011, il a été enregistré :
→ 7 débits de boissons de vente à consommer sur place ont fait l'objet de mutation dans la personne du propriétaire ou du gérant, 1 ouverture et 1 translation ont été délivrées ;
→ 2 licences à emporter ont fait l'objet d'une ouverture ;
→ 5 licences restaurants ont fait l'objet de mutation dans la personne du propriétaire ou du gérant et 4 ouvertures ont été délivrées.

Finances

Sous l'autorité de Monsieur le Maire, la direction des Finances a pour mission la définition et la mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité. Elle procède à l'élaboration du budget de la Ville et de ses budgets annexes (assainissement et chauffage urbain) et à leur exécution. C'est à travers le budget que le conseil municipal décide des actions, services et investissements dont bénéficiera la population cristolienne. C'est dans ce cadre que se déterminent les politiques fiscales et d'endettement qui financeront pour partie, et au regard du niveau de participation de l'État, les décisions prises. C'est au travers du compte administratif, document comptable, que s'apprécie l'exécution du budget. Il intègre l'ensemble des réalisations de l'année en recettes et en dépenses.

CHIFFRES CLÉS

15 agents

Budget d'investissement :
29,8 millions d'euros

Budget de fonctionnement :
121,01 millions d'euros

L'EXÉCUTION DU BUDGET 2011

L'investissement : 29,8 millions d'euros dont 10 millions d'euros de remboursement de la dette et 19,09 millions d'euros de dépenses d'équipement. Il est marqué par l'achèvement des travaux de réaménagement des coursives de la Croix-des-Mèches et par les travaux du programme de rénovation urbaine, notamment la réhabilitation du groupe scolaire Beuvin, la création d'une voie de liaison entre la rue Neuve et la rue Henri Koch et la requalification de la place des Bouleaux.

TOTAL 19 092 886, 90 €

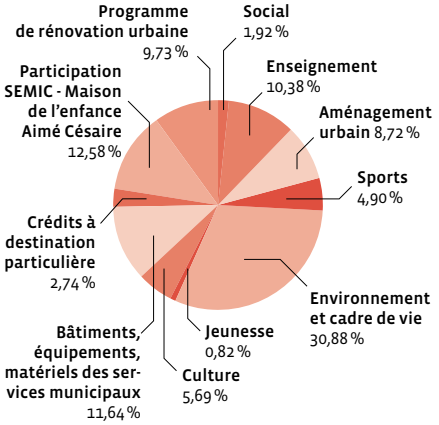

Le fonctionnement : 121,01 millions d'euros de dépenses réelles.
Un budget de fonctionnement au service du Cristolien, afin de lui offrir des prestations de qualité adaptées à ses besoins. Le fonctionnement contribue également à maintenir en l'état le patrimoine communal.

TOTAL 121 014 438,74 €

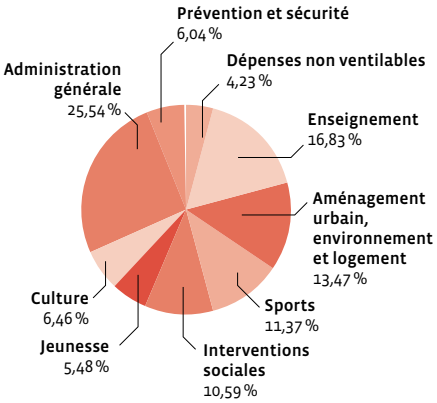

LA FIABILITÉ DE LA CHAÎNE COMPTABLE

En 2011, la direction des Finances a émis 14 456 mandats de dépenses et 2 714 titres de recettes. Elle est garante des délais de paiement. Elle a assuré le mandatement dans un délai moyen de 18 jours, alors que la réglementation nationale fixe ce délai à 25 jours.

C'est un objectif essentiel pour la direction des Finances, afin de permettre à la collectivité de bénéficier des meilleures offres de nos fournisseurs, lors de la passation des marchés publics.

ZOOM SUR...

L'OPTIMISATION DE LA GESTION DE LA DETTE

Dans un contexte de raréfaction de l'offre bancaire à destination des collectivités locales, la commune de Créteil a signé cinq contrats d'emprunt pour un montant total de 17,5 millions d'euros en 2011, auprès de la Caisse d'Épargne, de Dexia Crédit Local et de la Caisse des Dépôts et Consignations. La Ville a pu bénéficier d'un taux fixe à 3,91 % pour une durée de 20 ans pour un emprunt de 5,5 millions d'euros, car elle a anticipé la crise et a signé ce contrat en mai 2011.

Le taux moyen de la dette est légèrement en hausse : 2,96 % au 31 décembre 2011 contre 2,80 % au 31 décembre 2010, mais ce taux reste en dessous de la moyenne nationale pour les villes de la strate 50 000 à 100 000 habitants qui est de 3,60 % au 31 décembre 2011.

Moyens informatiques

La direction Informatique et télécommunications est composée de 4 pôles : le service Études, projets, application, le service Maintenance, administration, production, le service Assistance bureautique, qualité des données et enfin le service Téléphonie.
En 2011, la DSI a consolidé l'infrastructure technique existante et a optimisé ses ressources afin d'offrir un niveau de service optimal avec un budget constant.

Informatique

Gestion du parc automobile

Le garage municipal a été doté d'un logiciel permettant la gestion complète du parc automobile et des stocks. Cette solution permet de faire des analyses sur le parc existant afin de fournir une aide à la décision et de suivre la maintenance de tout le parc.

SIG

Le Système d'Information Géographique est mis en place depuis cette année. Deux socles sont installés, le premier en interne permettant la gestion-métier, le second en extérieur permettant d'apporter aux administrés des informations sur le territoire. La construction de cette architecture permettra en 2012 de développer des applications-métiers pour la gestion des infrastructures techniques et l'aide à la décision, et de mettre à disposition des administrés des cartographies sur différents thèmes, tels qu'un plan de ville interactif en 3D, les parkings ou les circuits de la collecte des déchets par exemple.

Applications de gestion

Plusieurs applications de gestion ont été déployées, en particulier pour la gestion des partenaires, des élections, des demandes de logements, de formations, et des cimetières. D'autre part des évolutions sur les applications RH, Action sociale et de l'Enfance ont été réalisées. Le paiement par Internet pour l'application de la gestion de l'Enfance est opérationnel.

Expérimentation d'une classe mobile numérique

Outre le remplacement régulier du parc des machines dans les ateliers informatiques et dans les services administratifs, l'expérimentation d'une classe mobile numérique a été déployée sur l'école des Sarrazins. Cette solution permet aux enseignants de disposer d'un atelier informatique mobile avec un ordinateur pouvant superviser 10 ordinateurs d'élèves.

Téléphonie

Migration des sites en « TOIP »

La direction prépare la migration des sites en TOIP, une technologie qui utilise les liaisons internet pour véhiculer la voix, tous les autocommutateurs installés étant compatibles avec cette technologie.

Renouvellement des autocommutateurs

9 machines ont été renouvelées. Elles offrent de nouvelles fonctionnalités et fiabilisent l'ensemble du réseau téléphonique interne. Le remplacement de l'ensemble du parc sera terminé en 2012 et nous constatons une nette diminution des opérations de dépannage sur l'ensemble des sites.

Zoom sur...

Le numéro unique

Le numéro unique a pour objectif de simplifier le processus de demande de logement social à l'échelle régionale : le demandeur n'a qu'un seul interlocuteur, Créteil Habitat, qui va recenser sa demande et lui attribuer un numéro unique lui permettant de chercher un logement dans plusieurs communes à la fois, sans remplir de document supplémentaire ; auparavant il devait se mettre en rapport avec le service Logement des différentes communes, Créteil Habitat ou encore le département.
En coulisses, les agents utilisent le logiciel « Pelehas », hébergé par notre syndicat intercommunal d'informatique Infocom94. Lorsque la demande est saisie, une requête cryptée est transmise automatiquement aux services de l'état qui vont renvoyer le numéro unique avec les documents associés à fournir au demandeur.
Ce projet, mené avec un objectif d'efficacité et de modernisation des procédures pour les usagers, est un bon exemple de collaboration réussie entre les différents organismes et services concernés.

Chiffres clés

21 serveurs
703 ordinateurs
300 ordinateurs dans les écoles
944 comptes utilisateurs Windows
840 boîtes aux lettres de messagerie
1 184 000 fichiers bureautiques sur les serveurs

Archives et documentation

Le service des Archives conserve les documents émanant des services municipaux quels qu'en soient la date et le support, ainsi que des documents d'origine privée. Le service a une mission de valorisation de ses archives : expositions, livrets historiques, etc.
Le service de la Documentation, quant à lui, est chargé d'organiser la veille documentaire et juridique à l'attention des fonctionnaires territoriaux et des élus de la collectivité. Tous deux sont ouverts au public.

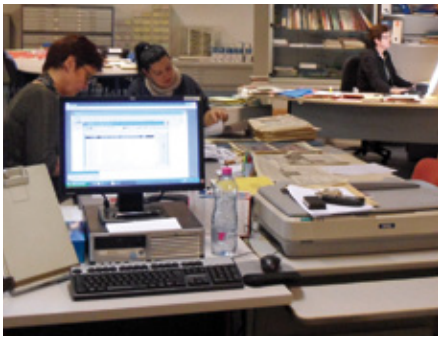

Les archives

Missions de conservation et de valorisation des fonds

→ Traitement de 112,38 mètres linéaires de versements.

→ Numérisation de 1 325 photographies.

→ Participation au site Internet de la ville dans la rubrique Connaître sa ville, découvrir Créteil.

→ Dépouillement de la presse locale de 1965 à 1985.

→ Restauration des registres de recensements de la population de 1816 à 1911.

→ Restauration des registres d'état civil de 1871 à 1900.

Activités culturelles

Le service des Archives entreprend diverses missions à caractère culturel, comme la conception et la participation aux Parcours urbains, aux Journées du patrimoine, au Forum de la culture, au Festival de l'Oh !, à l'animation Parcs et Jardins en Fête, aux Conseils municipaux d'enfants, des adolescents et des jeunes.

La documentation

La mission du service de la Documentation est de rechercher, analyser, trier, diffuser et classer toutes les informations de provenances pertinentes, susceptibles de répondre aux attentes et aux besoins de l'administration et des élus : législation, règlementation, articles de revues professionnelles.
Ces objectifs sont réalisés au moyen de veilles permanentes sur Internet, de dépouillement systématique de la presse (générale et professionnelle), et de concertation avec les destinataires.
En outre, un fonds d'ouvrages (livres et revues) disponibles pour le prêt est constitué et mis à jour.

Ce service est ouvert aux Cristoliens qui recherchent de l'information récente sur Créteil, ou, le cas échéant ont besoin de consulter la bibliothèque administrative.

Service des archives

ZOOM SUR...

Les projets pour l'année 2012

Le service travaille dans plusieurs directions : la collecte des archives auprès des services, l'élimination en accord avec la réglementation, la conservation et l'indexation du fonds photographique du journal « Vivre Ensemble », la poursuite de la constitution de dossiers thématiques sur la ville, la conception et la réalisation de dossiers photographiques, la conception de parcours urbains et enfin la numérisation de photographies des années 70.

CHIFFRES CLÉS

Archives

3 300 mètres linéaires de rayonnages

2 702 mètres linéaires de fonds conservés

129 lecteurs dont 82 étudiants

540 prêts de documents aux services

149 demandes internes sans déplacement de documents

46 scolaires accueillis

18 visites de l'hôtel de ville

Documentation

→ Diffusion sélective d'information (par courriel)

6 328 courriels (chaque courriel est envoyé à un ou plusieurs destinataires)

→ Diffusion par intranet

228 veilles juridiques (chaque matin : Journal officiel, Parlement, Union européenne, Conseil des ministres, Circulaires,...)
Pages vues : **1 800**

228 revues de presse (Presse locale et nationale, articles signalés pour les journaux papiers et en liens pour les sites d'information sur internet)
Entre 5 et 10 articles par jour
Pages vues : **9 172**

228 revues de presse professionnelle (Presse professionnelle, articles signalés pour les revues papier et en liens pour les infos trouvées sur internet
Entre 10 et 30 articles par jour
Pages vues : **3 241**

→ Diffusion par internet

Outils web 2.0 constitués et tenus à jour par le service documentation :

Une page de veille sur les collectivités territoriales (« agrégateur de fils RSS »)

220 sites surveillés

http://www.netvibes.com/docucristo#Page_d%27accueil

Une page de partage de favoris (« social bookmarking »)

1 500 favoris

http://www.diigo.com/user/docucristo

→ Fonds documentaire

Abonnements : **297** (dont 264 circulent pour les agents et les élus)

Livres : **1 038** ouvrages (224 acquisitions en 2011)

Nombre d'emprunts (livres et revues) : **120**

→ Recherches et demandes

Des Cristoliens : **52**

De l'administration et élus : **120** (hors demandes d'articles des revues de presse)

→ Personnel

En 2011 : **1,2** équivalent temps plein (2 personnes) et une stagiaire pendant 3 mois

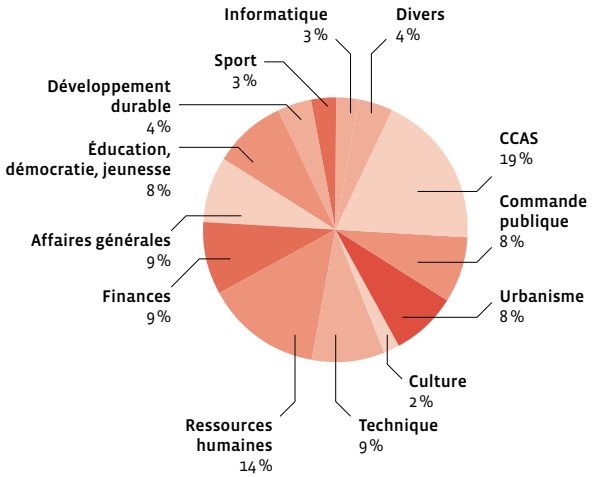

Répartition des courriels

Garage municipal

Le Garage assure la gestion du parc automobile et de quelques autres établissements publics (Communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne, Régie de quartier, syndicat de la Base de Loisirs et de Plein Air). Son effectif est de 41 agents dont 14 mécaniciens et 14 conducteurs d'autocars.

Sortie en car des personnes âgées

La ventilation des interventions par atelier

En 2011, le nombre des interventions a légèrement baissé par rapport à l'année précédente et s'élève à 1 166 interventions au total (1 221 interventions en 2010), dont :

→ 554 en mécanique ;

→ 330 en carrosserie ;

→ 159 à la station service ;

→ 123 pour les deux roues.

83 % des opérations ont été réalisées pour la Ville, 12 % pour la Communauté d'agglomération, et 3 % pour le CCAS.

Le carburant consommé

La station-service du centre technique municipal de Créteil approvisionne en carburant les véhicules de la Ville, de la Communauté d'agglomération, du CCAS, de la Régie de quartier et de la Base de Loisirs.

En 2011, une légère augmentation de la consommation de carburant (+ 2,07 %) a été constatée, passant de 435 089 litres de carburant consommés en 2010 à 444 099 en 2011.

Ventilation du parc automobile

Le parc automobile du Garage municipal est composé de 448 véhicules dont 137 véhicules utilitaires, 136 véhicules légers, 29 poids lourds, 11 transports en commun, 48 engins, 80 deux roues et 7 scooters.
57 % du parc appartient à la Ville, 37 % à la Communauté d'agglomération et 4 % au CCAS.

Zoom sur...

Le secteur des transports

Le nombre de personnes transportées est encore à la hausse. Près de 268 779 personnes ont bénéficié du service des transports, cela représente une augmentation de 2,35 % par rapport à l'année 2010. Une progression est particulièrement remarquée pour les prestations en faveur de l'USC football (+ 31 %) due essentiellement aux mauvaises conditions climatiques de l'année précédente.

→ Chiffres clés

41 agents dont 14 mécaniciens et 14 conducteurs d'autocars

1 166 interventions effectuées dans les ateliers

268 779 personnes ont bénéficié du service des transports

444 099 litres de carburant ont été consommés en 2011

Imprimerie et reprographie

L'Imprimerie municipale imprime toutes sortes de documents pour la Ville. La production du service est multiple, tant à destination des services extérieurs à la mairie que vers les services de la collectivité de la Communauté d'agglomération ainsi que des associations municipales. Cela va de la reprographie des documents par photocopieur, l'impression de documents sur machine offset et sur copieur couleur numérique jusqu'à la finition et la diffusion des documents dans les services.
Parmi les documents nombreux et variés édités, on peut citer les dépliants, cartons d'invitation, tracts, journaux. Cela représente un volume important en termes de production, mais également de stockage.

RÉALISATIONS 2011

- Plans de Créteil
- Plaquettes du site Pernod Ricard
- Tracts pour Parcs et Jardins en Fête
- Programme de Tout Créteil en sport
- Activités clubs 3e âge
- Guide horaire des médiathèques
- Programme de la Semaine Bleue
- Dossiers Journées du Patrimoine
- Signalisation, oriflammes et bannières Tour de France
- Catalogue séjours vacances jeunesse
- Brochure activités et vacances 3e âge
- Guide pratique des prestations sociales
- Formulaires de rentrée scolaire
- Livret « Créteil se raconte »
- Guide découvrir le patrimoine
- Plaquette « Créteil d'arbre en arbres »
- Journaux et affiches des comités de quartier
- Invitations et programmes des Médiathèques
- L'information, un lieu de rencontre
- Catalogues du CALPECC et groupement d'entraide
- Suivi des papiers à entête et du stock
- Dépliant du marché de Noël des Mistons
- Cartes de vœux de fin d'année et encarts

ZOOM SUR...

L'acquisition d'un CTP

Cette année, l'Imprimerie s'est dotée d'un CTP (ordinateur vers la plaque) ; ce périphérique d'écriture permet de créer directement les plaques destinées aux presses offset, ce qui fait gagner un temps précieux. Ce nouvel outil plus écologique récemment installé a permis au service de se séparer de l'imageuse (création du film), de la développeuse, de l'insoleuse et du bac de lavage. La mise en réforme de ces machines a supprimé les rejets de chimie (révélateur et fixateur : 800 litres sur un an). La consommation d'eau du service (2 000 à 3 000 litres/an) est désormais presque nulle.

CHIFFRES CLÉS

Comme chaque année, l'Imprimerie prépare la rentrée scolaire et ses divers documents, avec entre autres la réalisation de la brochure des prestations scolaires et périscolaires.

Ce livret est tourné à **10 000** exemplaires sur la presse offset Heidelberg et a nécessité :

50 rames de A3, 10 rames de couché 150 grs, soit 320 kilos de papier

2 kilos d'encre pour l'impression recto verso

6 litres de solution de mouillage

60 000 tours machine

20 000 agrafes

4 à 5 jours d'assemblage

Les presses offset cumulent à ce jour
32 millions de tours

Conseil municipal

Le service du Conseil municipal exerce différentes missions journalières, la reproduction et l'envoi de documents, l'élaboration de calendriers préparatoires de rapports, comptes-rendus analytiques, listes de décisions, pièces annexes et autres documents. Il fixe également les ordres du jour des conseils municipaux.
7 conseils municipaux se sont réunis en 2011, dont 1 conseil extraordinaire pour l'élection des grands électeurs pour les élections sénatoriales.

Travaux effectués par le service du Conseil municipal

Reproduction et envoi des :
→ calendriers préparatoires ;
→ convocations aux séances ;
→ rapports ;
→ ordres du jour ;
→ comptes-rendus analytiques ;
→ listes de décisions ;
→ pièces annexes et autres documents.

→ CHIFFRES CLÉS

7 conseils municipaux se sont réunis

201 délibérations ont été produites, dont 87 en commission finances, 44 en urbanisme, 32 en développement durable, 1 en solidarité, 12 en enseignement et 25 en démocratie locale

348 décisions et 8 arrêtés ont été produits par les différents services et traités par le service du Conseil municipal

7 recueils d'actes administratifs ont été établis

ZOOM SUR...

Les missions principales du service

→ Mise en ligne sur intranet des documents cités ci-dessus, scannés par notre service ainsi que les délibérations.

→ Rédaction de certains rapports et actes réglementaires et relecture des documents (rapports) transmis par les services administratifs.

→ Rédaction des arrêtés de délégation de signature des administratifs.

→ Traitement des actes réglementaires envoyés à la Préfecture ou à la Direction Départementale de l'Équipement pour le contrôle de légalité.

→ Relecture des parapheurs des services produisant les décisions et les délibérations.

→ Affichage des décisions prises chaque semaine par les différents services municipaux.

→ Préparation des séances du conseil municipal (dossiers des commissions, préparation de la salle...).

→ Préparation et mise en place de la séance du Conseil municipal extraordinaire pour l'élection des grands électeurs en vue des élections sénatoriales.

Pôle multimédia et Recensement de la population

Le Pôle multimédia et communication institutionnelle compte 3 agents chargés de l'animation et de la gestion éditoriale des sites Intranet et Internet de la Ville, ainsi que de la conception de certains supports de communication. Le service gère également le recensement de la population devenu annuel depuis 2004.

Pôle multimédia

Mise à jour des sites Internet et Intranet

Internet
Le Pôle multimédia met à jour quotidiennement les sites Internet et Intranet de la Ville, les administrés peuvent ainsi suivre en temps réel l'actualité des événements à Créteil (articles, diaporamas photos et vidéos).

Plus de 10 formulaires sont aussi mis à leur disposition en permanence (demandes d'actes d'état civil, formalités administratives…), pour lesquels environ 1500 demandes sont enregistrées chaque mois.
Le service a également mis en ligne cette année, des formulaires ponctuels pour certains événements (concours des balcons et maisons fleuris, parcours du patrimoine…) ainsi que des questionnaires destinés aux habitants (aide aux aidants…).

Par ailleurs le service a organisé des formations sur le logiciel « Joomla », à destination des agents du service du conseil des adolescents, afin que les mises à jour puissent être faites directement par le service.

Dans la rubrique du guide de service. publique.fr, une nouvelle entrée a été créée pour les associations, afin qu'elles puissent avoir accès directement aux informations les concernant via le site de la Ville.

Intranet
Le site Intranet, dédié aux agents de la collectivité, est un outil développé pour renforcer la communication interne. Liens utiles, agenda de la collectivité, menu de la cantine ainsi que « rencontre avec un nouvel arrivant », sont les rubriques les plus consultées par les agents.

De nombreux services sont impliqués dans la mise à jour et l'amélioration des rubriques, en transmettant directement les informations au webmestre ou en participant au mode collaboratif direct par l'utilisation du « back-office ». Des formations aux nouveaux outils collaboratifs sont dispensées à la demande des intéressés.

Réalisation de divers documents

Chaque année, en collaboration avec tous les services de la collectivité, le Pôle multimédia réalise le rapport d'activité qui recense le travail quotidien ainsi que l'ensemble des actions menées par les agents de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale, en lien avec la Communauté d'agglomération Plaine centrale. Ainsi, l'ensemble des informations sont collectées auprès de tous les services puis rédigées suivant un plan établi auparavant. Afin d'illustrer les rubriques, les photos sont choisies avec les photographes du « Vivre Ensemble ». Enfin, dernière étape, la réalisation de la maquette par un graphiste professionnel afin de mettre en valeur le travail de chacun.

Le Pôle multimédia a réalisé d'autres documents pour les services demandeurs, comme le bilan prévention santé du CCAS qui a ainsi été mis en page par le service.
De même, le Pôle multimédia a réalisé la maquette du rapport annuel de la commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées, relative à l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports, à la demande du service Handicap.

Zoom sur…

Une version accessible du site Internet de la Ville

En collaboration avec le développeur web de la Ville, le Pôle multimédia a lancé un nouveau projet de refonte du site Internet de la Ville, dans le but de permettre aux personnes handicapées de mieux percevoir, comprendre, naviguer et interagir avec le web. L'accessibilité du Web bénéficiera également à d'autres personnes, notamment les personnes âgées ayant des capacités visuelles diminuées.
Cette version répondra ainsi aux nouvelles normes européennes, permettant d'identifier et éliminer des obstacles et barrières à l'accessibilité, en instaurant notamment un accès à la taille des polices de textes, au changement des couleurs ainsi qu'aux descriptifs détaillés des images. Ce nouveau projet sera effectif dans le courant de l'année 2012.

Recensement de la population

Depuis 2004, les personnes vivant en France ne sont pas toutes enquêtées la même année. Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon représentant 8 % de leur population.

Campagne de recensement 2011

En 2011, l'enquête annuelle de recensement s'est déroulée du 21 janvier au 27 février 2011. Créteil et l'INSEE ont mené ensemble cette opération : en effet la Ville prépare et réalise les enquêtes de recensement et l'INSEE organise, contrôle, recueille et exploite les informations collectées.

Au bout de 5 ans, 40 % de la population totale aura été prise en compte ; cet échantillon sera représentatif de l'ensemble des habitants et les résultats ainsi obtenus seront extrapolés pour fournir les caractéristiques de l'ensemble des Cristoliens.

La population de Créteil au 1er janvier 2009 s'élevant à 90 135 habitants, elle est la ville la plus peuplée du Val-de-Marne devant les villes de Vitry-sur-Seine (86 159 habitants) et Saint-Maur-des-Fossés (76 237 habitants).
Ce résultat est issu des enquêtes annuelles de recensement de 2007 à 2011 effectuées chacune sur un échantillon de 8 %.

Information des habitants

Pendant la durée du recensement, il a été mis en ligne, sur le site Internet, un article expliquant la campagne de recensement aux habitants, leur permettant également de connaitre les noms des agents recenseurs ainsi que de voir leurs photos.

CHIFFRES CLÉS

Pôle multimédia

→ Site Intranet :

181 visiteurs uniques par jour

1 newsletter envoyée aux agents chaque mois

→ Site Internet :

3 600 pages accessibles sur le web

1 500 téléprocédures effectuées en ligne par mois

Plus de **42 000** visiteurs par mois

Mise en ligne de :

60 comptes rendus de Comités de quartier

7 comptes rendus des Conseils municipaux

Recensement de la population

Nombre d'adresses enquêtées : **273**

Nombre de logements enquêtés : **2 737**

Nombre d'habitants enquêtés : **6 346**

90 135 habitants au 1er janvier 2009

Ce document a été réalisé
par le Pôle multimédia
et communication
institutionnelle en partenariat
avec l'ensemble des services.

Directeur de la publication
Laurent CATHALA

Coordination
Rosy ABRAR
Guillaume VERNEREY

Crédits photos
Laëtitia DOUTRE
Michel ESCURIOL
Jean-Michel MOGLIA
Guillaume VERNEREY

Conception graphique
Aurore DUHAMEL

Hôtel de ville
Place Salvador-Allende
94 010 Créteil cedex
Tél. 01 49 80 92 94
www.ville-creteil.fr

Ville de Créteil